

# Projet Educatif Communautaire

Dans le cadre du projet éducatif du territoire

Projet élaboré dans une démarche de co-construction avec tous les acteurs éducatifs du territoire, pour le bien-être et le développement de l'enfant.

.....	2
Communes.....	3
Compétences.....	4
Etat des lieux .....	5
Constats.....	5
Atouts / contraintes du territoire .....	7
Accueil Périscolaire et activités périscolaires.....	9
Accueil et activités extrascolaires.....	13
Publics cibles .....	16
Le Projet Educatif Communautaire de la CCLA.....	16
Objectifs .....	18
Volet Handicap.....	18
Cohérence entre objectifs du PEDT et objectifs des projets d'écoles .....	19
Partenaires .....	22
Institutionnels.....	22
Associatifs.....	23
Communautaires .....	24
Structure de pilotage .....	25
Commissions.....	25
Coordination.....	32
Evaluation.....	34
Bilan sur les objectifs du précédent PEDT .....	35
ANNEXES .....	37

es d'Armagnac a été créée le 1<sup>er</sup> Janvier 2013. Elle est le résultat de la fusion de deux communautés : la communauté de communes du Gabardan et la communauté de communes du Pays de Roquefort. Le but de ce regroupement a été de mutualiser les efforts, les équipements et les ressources pour construire des projets communs et répondre le plus largement possible aux besoins des habitants.

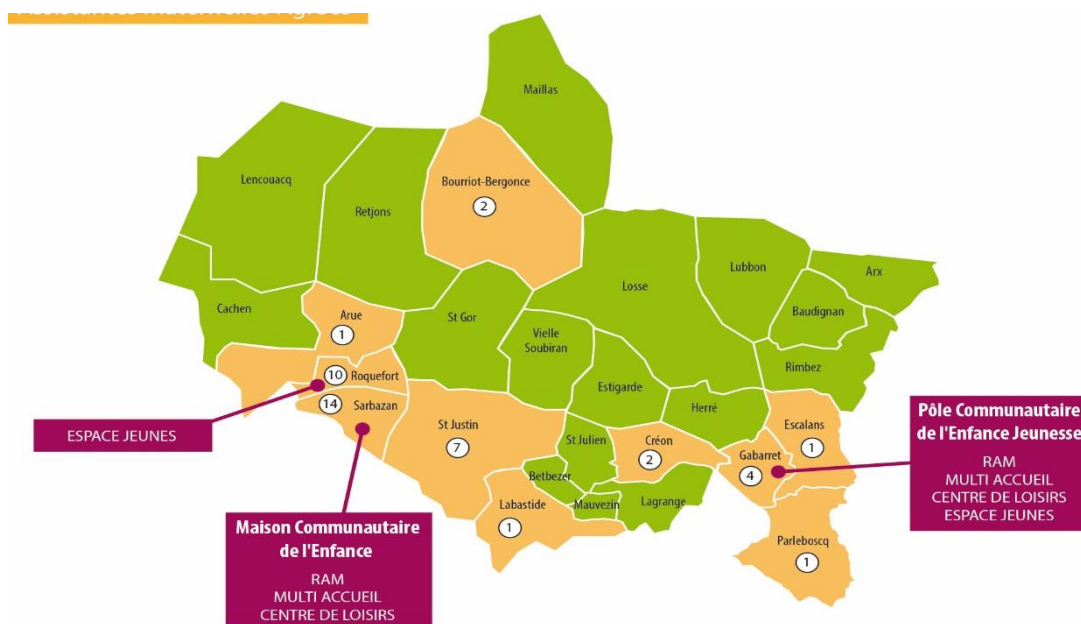
Située en région Nouvelle Aquitaine, dans le département des Landes, la CCLA s'étend sur 106 400 hectares. Elle est composée de 27 communes et regroupe 11 292 habitants en 2016, contre 10 771 en 2012.

Lors de cette fusion, les élus communautaires ont fait le choix de ne pas se munir de la compétence périscolaire et de ne pas dissocier les TAP du périscolaire.

En revanche, la CCLA a souhaité être un soutien aux 27 communes en « élaborant, coordonnant et assurant la mise en œuvre du PEDT », afin de contribuer à l'articulation des temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

### Communes

Arue, Arx, Baudignan, Betbezer d'Armagnac, Bourriot-Bergonce, Cachen, Créon d'Armagnac, Escalans, Estigarde, Gabarret, Herré, Labastide d'Armagnac, Lagrange, Lencouacq, Losse, Lubbon, Maillas, Mauvezin d'Armagnac, Parleboscq, Retjons, Rimbez et Baudiets, Roquefort, Saint Gor, Saint Julien d'Armagnac, Saint Justin, Sarbazan, Vielle Soubiran.



Source : Nelly CAPIN, Service Communication CCLA.

Les compétences obligatoires que sont :

- L'aménagement de l'espace
- Le développement économique.

Elle exerce également des compétences optionnelles :

- La voirie
- L'élimination et la valorisation des déchets ménagers
- La politique du logement social
- L'action sociale.

Mais aussi des compétences facultatives :

- **La petite enfance** : Gestion des structures collectives d'accueil de jeunes enfants, gestion du relais d'assistants maternels et toutes actions visant au développement de ces services et au soutien à la parentalité.
- **L'enfance** : gestion des activités extrascolaires au sein des accueils de centres de loisirs et toutes actions visant au développement de ces services.
- **Jeunesse** : gestion des activités périscolaires et extrascolaires au sein des accueils des espaces jeunes et toutes actions visant au développement de ces services.
- **L'élaboration et la coordination du projet éducatif de territoire (PEDT)** ou tout autre dispositif similaire qui viendrait s'y substituer à l'échelle du territoire communautaire.
- La protection et la mise en valeur de l'environnement et du patrimoine
- Les technologies d'information et de communication, l'information, la communication et la promotion
- Politique éducative, culturelle et sportive

#### **Culture-éducation :**

Diffusion de spectacles vivants, dans le cadre d'un contrat, de l'accueil de public, de la billetterie et de la sécurité des spectateurs.

Organisation ou soutien à l'organisation de manifestations culturelles.

Soutien, aux associations ou structures communales qui assurent la formation et l'encadrement ainsi que la diffusion de la culture

Soutien aux associations assurant la communication et la diffusion d'informations présentant un intérêt pour le territoire.

Etudes et actions visant à favoriser le développement de l'éducation nationale : financement ou mise à disposition d'intervenants agréés par l'éducation nationale dans les écoles primaires.

#### **SPORTS :**

Études et actions visant à favoriser le développement de la pratique sportive.

Financement ou mise à disposition d'intervenants agréés par l'éducation nationale dans les écoles primaires.

Soutien aux associations organisant des manifestations sportives à caractère exceptionnel.

Soutien aux associations sportives affiliées à une fédération nationale par la prise en charge du coût des licences des enfants jusqu'à 18 ans inclus.

différents services : un service petite enfance avec deux une sur un secteur ; et un RAM (Relais d'Assistants

Maternels) ; un service enfance avec deux centres de loisirs (un par secteur) et enfin un service jeunesse présent sur les deux secteurs également avec les deux espaces jeunes. Ces trois services sont facilement visibles et accessibles grâce à la mise en place de deux pôles communautaires sur le Gabardan et le Roquefortois. Le travail des structures est basé sur des valeurs éducatives partagées par les professionnels permettant une cohérence dans l'accompagnement de l'enfant au quotidien. Elles favorisent l'épanouissement et le développement de l'enfant à travers des outils ludiques.

La CCLA compte également sur son territoire une piscine communautaire – service fourni à la population. Elle a parmi ses services un CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale), un service informatique et la mise en place d'un covoiturage organisé par le CIAS et le Conseil Général. La CCLA s'occupe également de renseigner les habitants sur leurs droits ainsi que sur les différentes démarches à effectuer et soutient les associations de différentes manières (financière, mise à disposition de matériel ...). La CCLA s'inscrit dans la démarche TEPOS et est un territoire à énergies positives dans le cadre de la croissance verte.

## Etat des lieux

Les données présentes dans ce document ainsi que dans le diagnostic partagé (en annexe), ont été recueillies grâce à différents outils : tableaux, questionnaires, document recensement, etc. qui ont été envoyés et/ou distribués aux acteurs éducatifs locaux. Nous avons travaillé avec le service communication de la CCLA pour rendre attrayants les questionnaires.

## Constats

En 2013, la fusion des deux collectivités, ainsi que « l'urgence » de la mise en place de la réforme, ont entraîné l'écriture d'un PEDT relativement succinct. Le diagnostic fut basé sur des enquêtes ou sondages effectués sur les deux anciennes collectivités. En 2012, une réflexion venait d'avoir lieu avec la production d'un « projet éducatif ». L'appui des bilans CEJ, ainsi que des dispositifs existants (CEL, CLAS) ont conforté une vision globale, qui, en revanche, n'a pas favorisé l'élaboration d'un nouveau diagnostic à cette période.

La mise en place de nos nouvelles structures (Pôles de Gabarret et de Sarbazan) n'a pas facilité la concertation entre les services de la CCLA mais aussi avec nos partenaires du périscolaire, scolaire et des associations. Ces structures petite enfance, enfance, jeunesse sont de réels atouts pour notre territoire. L'accueil des enfants et des jeunes allant de quelques mois à 17 ans est désormais possible tout au long de l'année et/ou lors des périodes de vacances scolaires, sur les deux secteurs. Le multi-accueil de Gabarret a un taux d'occupation de 70%, en 2017 l'activité s'est stabilisée, après trois années de fonctionnement (58.8% en 2016, 66.4% en 2015 et 64% en 2014). Le projet était d'ouvrir une micro-crèche en 2014, cependant la demande étant forte, nous avons ouvert en tant que multi-accueil, c'est-à-dire combinant trois modes d'accueil (régulier occasionnel et d'urgence). L'agrément a été élargi en 2015, avec 3 places en plus, 16 places au total. Le multi-accueil de Sarbazan a ouvert en août 2015 avec un taux d'occupation de 55.51%. Le taux d'occupation a augmenté en 2016 (64.34%) et se stabilise en 2017 (62.44%), la crèche est à ce jour, complète.

Les jeunes ont connu deux pics d'augmentation au niveau de la fréquentation associée aux ouvertures de nos structures (+34% en 2014, +24% en 2015). La fréquentation a diminué au cours de l'année 2016 et se stabilise en 2017.

Les espaces jeunes de notre territoire ont connu une hausse de la fréquentation en 2015 (+4%) qui a continué en 2016. De plus la création de deux juniors associations sur le territoire a permis de fédérer de nouveaux jeunes en 2017. L'espace Jeunes de Roquefort a été rénové et ouvrira ses portes en octobre 2017.

Des actions isolées ont été menées lors de ce premier PEDT mais n'étaient pas toujours pensées en complémentarité ou en cohérence avec ce PEDT. De plus, l'absence de coordination n'a pas aidé à impulser une dynamique autour d'un territoire commun et d'objectifs partagés, parfois non-connus des acteurs eux-mêmes.

L'écriture du PEDT de 2014, s'est basée sur des démarches pré-existantes, ainsi que sur quelques échanges avec nos partenaires institutionnels et entre communes. Les techniciens des différents services, ainsi que les membres de nos associations n'ont en aucun cas été sollicités sur cette phase du PEDT. De plus, une fois le document validé, le manque de concertation ainsi que la communication succincte n'ont pas facilité l'adhésion des équipes au projet.

Durant trois ans, la communauté a cherché à se construire, à se créer une identité, à développer ses services recruter et structurer ses équipes mais n'a pas su assurer son rôle de coordinateur, dans un contexte de fusion. Les deux territoires ont fusionné en 2013, la réforme des rythmes scolaires a été mise en place en suivant, ce qui n'a pas facilité la création d'une dynamique territoriale autour du rythme de vie de l'enfant. Les objectifs inscrits dans ce PEDT ont tout de même permis à la plupart de nos partenaires de s'y retrouver.

Le projet éducatif communautaire régit des axes et des objectifs principaux permettant à chaque SIVU/ Communes, compétents du territoire de mettre en œuvre des projets ou actions en lien avec ces orientations. La CCLA compte 7 SIVU/ communes, compétents :

- Syndicat du Bas Armagnac
- SIVU de la Gouaneyre
- SIRP des Sources
- Saint Justin (RPI Saint Justin + Le Frêche)
- Sarbazan
- Roquefort (2 : public et privé). + un collège public.
- Gabarret (2 : public et privé) + un collège public, un collège privé et un lycée professionnel privé.

**SIVU** : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique.

**RPI** : Regroupement Pédagogique Intercommunal.

Le projet éducatif communautaire a pour objectif d'impliquer les habitants dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des actions éducatives ; tout cela dans un intérêt pédagogique et démocratique.

ressources et richesse, elle comprend de nombreux acteurs éducatifs : environ 150 associations intervenants auprès des 0-25ans, 16 écoles, trois collèges, un lycée professionnel, deux pôles petite enfance, enfance jeunesse, un RAM ...

12% des questionnaires distribués ont été remplis et retournés. Ce faible taux traduit la difficulté à mobiliser les familles.

82% des ménages sont en couple, 9% sont seuls, 9% n'ont pas souhaité répondre à cette question.

Les questionnaires ont principalement été remplis par des personnes résidants dans les communes suivantes :

- Sarbazan 24.1%
- Roquefort 14.6%
- Gabarret 6.3%
- Créon d'Armagnac 5.7%
- Lencouacq 4.7%
- Arue 4.2%
- Vielle Soubiran 4.2%.

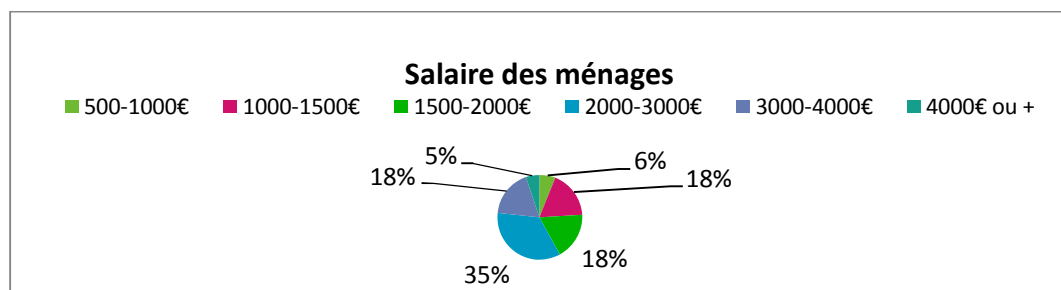
L'âge moyen des parents se situe, pour le parent 1, entre 36 et 45 ans (60%); pour le parent 2, il est de 46 à 62 ans (42.8%).

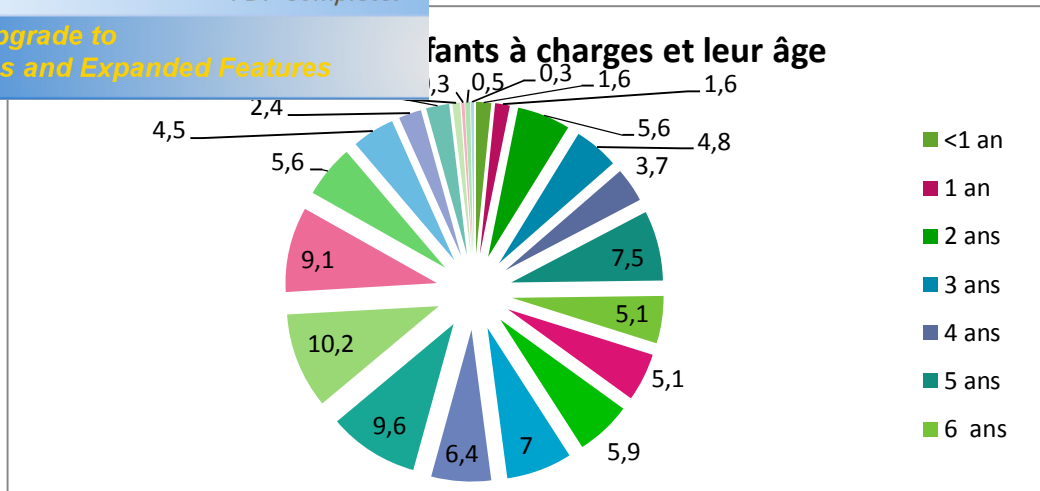
Globalement, les parents possèdent un emploi et travaillent principalement entre 7heures et 10 heures par jour. 17% des ménages travaillent sur des horaires « atypiques ». Il est alors important de se questionner sur la pertinence des horaires d'ouverture/ fermeture de nos services.

En 2016, 10% des 17-25 ans interrogés sont au chômage, 60% le sont depuis plus d'un an. Ils souhaiteraient disposer d'un annuaire de stage, d'une aide à l'emploi ou de formations afin de bénéficier d'une aide concernant l'insertion professionnelle.

Les lieux de travail se concentrent majoritairement dans les communes suivantes :

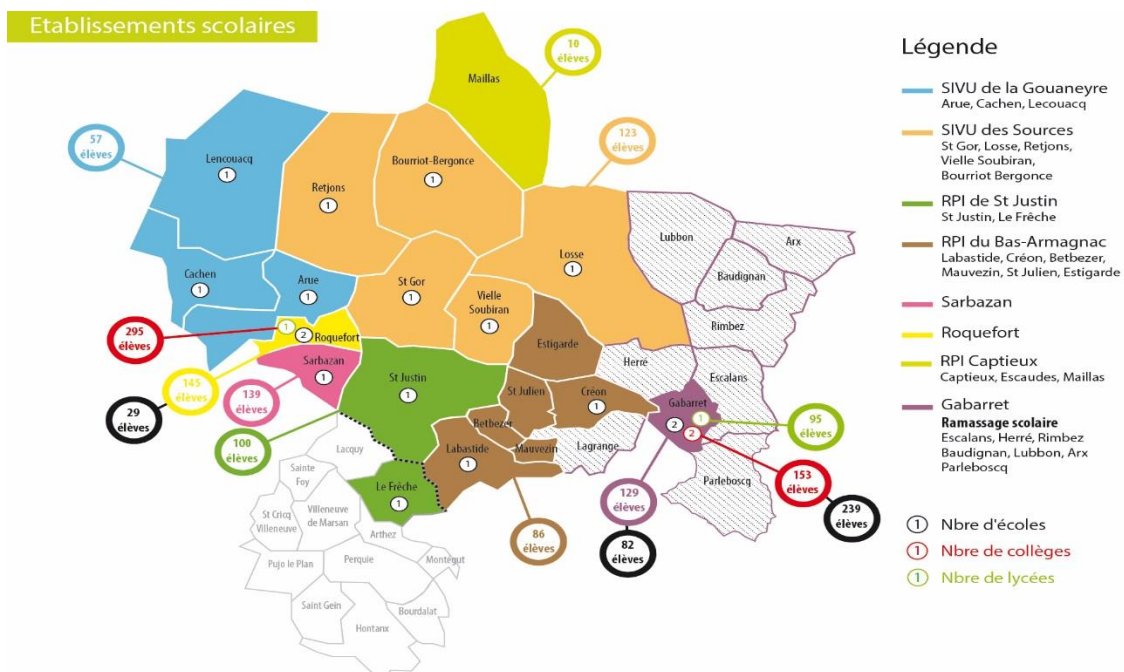
- ⇒ Mont de Marsan et Agglomération 27.3%
- ⇒ Sarbazan 8.1%
- ⇒ Roquefort 7%
- ⇒ Gabarret 6.1%
- ⇒ Déplacements 5.3%
- ⇒ Losse 4.2%.





Sur le territoire de la CCLA, nous comptons de nombreux acteurs : les établissements scolaires, les associations, le périscolaire, les accueils de loisirs ...

La carte suivante illustre la forte présence d'établissements scolaires sur notre territoire. 16 écoles sont présentes (17 sur la carte, cependant Le Frêche est hors territoire, plus de 800 élèves environ sur la CCLA), 3 collèges (près de 700 élèves) mais aussi un lycée professionnel (une centaine d'élèves environ).



Source : Nelly CAPIN, Service Communication CCLA.

**Ecoles :** Gabarret (publique et privée), Labastide d'Armagnac, Créon d'Armagnac, Lencouacq, Cachen, Arue, Roquefort (publique et privée), Sarbazan, Retjons, Bourriot-Bergonce, Saint-Gor, Losse, Saint Justin, Vielle Soubiran.

**Collèges :** Gabarret (public et privé), Roquefort.

**Lycée :** Gabarret (privé professionnel).



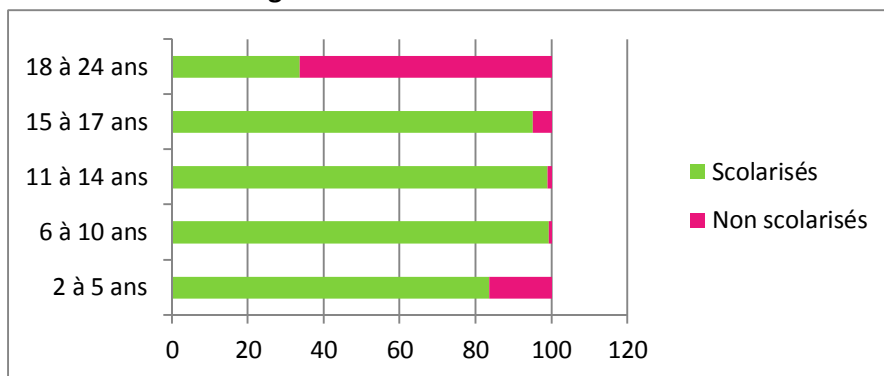
## nt scolaires fréquentés



- Ecole Sarbazan
- Lycée Mont de Marsan
- Collège Geroge Sand
- Ecole Primaire Publique Gabarret
- Ecole Roquefort

Autres : autres établissements scolaires du territoire.

### Scolarisation selon l'âge en 2013 sur la CCLA



Près de 40% des 17-25 ans estiment ne pas être ou avoir été bien accompagné au cours de leur scolarité. Près de 60% des 17-25 ans interrogés sont encore dans un cursus scolaire. Ils souhaiteraient rencontrer des professionnels ou découvrir différents métiers lors de conférences, de tables rondes ou de forum afin de les aider dans leur quête de parcours professionnel.

Dans l'ensemble, que ce soit au niveau maternel, élémentaire, collège ou lycée, la satisfaction est majoritaire ; de même pour le centre de loisirs.

L'école primaire publique de Gabarret a mis en place une passerelle entre le CM2 et l'espace jeunes. Elle se déplace à l'espace jeunes au mois de juin afin de faire le lien avec les élèves de la classe qui seraient susceptibles d'intégrer la structure l'été.

### Accueil Périscolaire et activités périscolaires

Les TAP, en fonction des établissements mais aussi des niveaux (ex : maternel), sont organisés sur une planche horaire soit de 45 minutes tous les jours (sauf le mercredi), soit d'une 1h30 deux fois par semaine. Différentes activités sont proposées : ateliers manuels, jeux de société, jeux extérieurs, sport, jeux libres ...

Les parents ont, dans l'ensemble, connaissance des activités proposées lors de ces temps. La majorité des enfants y participe pour différentes raisons. Les raisons principales sont les suivantes : les parents travaillent et n'ont pas d'autre choix, l'enfant souhaite y participer, les activités sont diverses. Cependant, certains parents estiment que ce temps n'est pas adapté à l'enfant, que les TAP ressemblent à de la garderie, ou encore que l'enfant en ressort encore plus fatigué qu'avant.

ustifie la satisfaction : TAP variés, temps de découverte, ans les points négatifs, les parents soulignent un manque d'objectifs, un manque d'activités sportives mais aussi un manque de structures associées.

Au niveau de la communication entre les personnes encadrants les différents temps (scolaires, périscolaires ou extrascolaire), les parents semblent satisfaits. Cependant, plusieurs d'entre eux soulignent la méconnaissance des personnes encadrants leurs enfants, ils souhaiteraient plus de retours sur les journées de leurs enfants mais aussi plus d'information.

Les TAP sont un temps d'accueil périscolaire, les autres sont le matin (à partir de 7h30 en moyenne), le midi lors de la pause méridienne ou encore le soir (jusqu'à 18h30 en moyenne).

Nous avons facilement pu observer que pour les TAP, les taux d'encadrement sont respectés mais restent faibles en comparaison à ceux de jeunesse et sports. Par exemple, en maternelle, en TAP on compte un animateur pour 14 enfants, contrairement à un animateur pour 8 enfants de cette tranche d'âge en centre de loisirs.

Il est important de rappeler les spécificités de notre territoire au niveau de l'organisation des temps d'accueil périscolaire mais aussi au niveau de la tarification. Le projet éducatif de territoire n'interviendra pas sur une éventuelle modification tarifaire.

Les accueils périscolaires ont des objectifs communs qui sont la base de leur projet éducatif :

- Apporter des solutions d'accueils cohérentes et associées pour l'ensemble des besoins recensés.
- Développer de l'éveil éducatif dans l'ensemble de ses structures.
- Développer des accueils de proximité afin de répondre aux besoins du public et de s'adapter aux contraintes géographiques.

Les accueils périscolaires de notre territoire ne bénéficient pas d'un travail de réflexion commune autour de leurs projets éducatifs et projets pédagogiques. La création d'un réseau des directeurs périscolaires serait une solution pour mettre en place des bases communes ainsi que des outils communs.

Les éléments manquants sur certains accueils périscolaires dans le présent document, le sont car ils ne nous ont pas encore été renseignés.

Les écoles de Créon d'Armagnac et de Labastide d'Armagnac couvrent les communes suivantes : Betbezer d'Armagnac, Mauvezin d'Armagnac, Saint Julien d'Armagnac, Estigarde. Nombre d'écoles 2. **Le syndicat du bas armagnac** est en charge du périscolaire : 46 enfants sont concernés sur l'école de Créon d'Armagnac, et 41 sur l'école de Labastide d'Armagnac. Une directrice de l'accueil périscolaire est présente sur chaque secteur :

- Emilie GIL pour Créon
- Charlotte GRAMPEIX pour Labastide.

La volonté de travailler avec une coordinatrice de la CCLA au sujet de l'accueil périscolaire est précisée dans le projet éducatif.

Leurs actions doivent respecter les objectifs suivants :

- ➔ Favoriser l'expression du public, développer les notions de solidarité, d'entraide, de respect et de diversité ; diversifier les champs d'expériences afin de favoriser l'ouverture culturelle ; favoriser la découverte et l'apprentissage de la vie sociale ; s'appuyer sur des partenariats

ls afin de générer des dynamiques cohérentes et  
territoire ; offrir au public les mêmes conditions d'accueil  
quel que soit son origine et son lieu d'accueil. Permettre au public de devenir acteur de ses  
loisirs.

L'accueil périscolaire du Bas Armagnac a également pour objectifs de :

- Proposer le même type de service quel que soit le lieu d'accueil choisi
- Développer des activités d'éveil éducatif et culturel quel que soit le temps d'accueil choisi
- Créer des liens avec les partenaires locaux afin d'apporter une cohérence éducative dans les actions mises en place pour ce public.

Le **SIVU de la Gouaneyre** comprend les communes suivantes, ayant chacune une école : Arue, Cachén, Lencouacq. Au total, 57 enfants sont accueillis. Cet accueil est coordonné par Madame Sophie FUENTES. Le personnel d'animation s'attache à :

- Proposer un accompagnement adapté
- Laisser évoluer l'enfant selon ses besoins et ses capacités
- Proposer à l'enfant des espaces adaptés et diversifiés
- Créer une organisation interne favorisant les échanges et le travail d'équipe
- Favoriser le lien avec les familles
- Favoriser l'intégration des enfants en situation de handicap.

L'accueil du mercredi est ouvert tous les mercredis à l'école d'Arue en période scolaire de 12h15 à 18h30. L'encadrement est assuré par deux animatrices.

**Saint Justin**, Le Frêche (hors territoire) => 1 école (+ 1 hors territoire).

**L'école de SARBAZAN** dispose de son propre **accueil périscolaire**. La directrice de cet accueil est actuellement Mme DE PISCHOF Anne, une nouvelle répartition des tâches est prévue. Mme MEYROUS Chrystelle sera en charge de la partie administrative. Sur les temps périscolaires, on compte en moyenne : 32 enfants le matin, 102 le midi, 49 en TAP, 31 le soir et 24 le mercredi après-midi.

**La commune de ROQUEFORT** est en charge de l'organisation de l'accueil périscolaire. La directrice de cet accueil périscolaire est Delphine DUMEAU.

La commune souhaite répondre au besoin d'accueil des enfants de 3 à 12 ans de sa population durant la période scolaire et développer des actions éducatives qui répondent aux besoins de l'enfant tout en respectant son rythme de vie. *Le projet éducatif est en cours de réécriture.* Les activités menées dans le cadre de l'accueil périscolaire devront respecter les objectifs suivants :

- Favoriser l'expression du public
- Développer l'esprit critique
- Développer les notions de solidarité, d'entraide, de respect et de diversité
- Diversifier les champs d'expériences afin de favoriser l'ouverture culturelle
- Favoriser la découverte et l'apprentissage de la vie en collectivité
- Permettre au public de devenir acteur de ses loisirs
- Utiliser les ressources du territoire.

communes suivantes : Saint Gor, Losse, Retjons, Vielle  
scolaire compte deux directrices :

- Natàcha MERED : accueils de Saint Gor, Bourriot-Bergonce, Retjons ;
- Laetitia GALIBERT : Coordinatrice périscolaire RPI, accueils de Losse et Vielle Soubiran.

Les activités mises en place sur le SIRP des Sources répondent aux objectifs suivants :

- Développer l'esprit critique ; développer les notions de solidarité, d'entraide, de respect et de diversité ; diversifier les champs d'expériences afin de favoriser l'éveil et l'ouverture culturelle ; s'appuyer sur des partenariats locaux, extérieurs, institutionnels afin de générer des dynamiques cohérentes et complémentaires au niveau du territoire ; permettre au public de devenir acteur de ses loisirs.

Cet accueil périscolaire organise ses actions en fonction des objectifs suivants :

- Développer l'éveil culturel
- Favoriser l'alternance d'activités artistiques et physiques
- Confronter le public aux notions de responsabilisation, socialisation et de choix
- Favoriser progressivement l'émergence de projets d'activités conçus et menés par le public
- Amener le public à prendre conscience de son environnement et agir sur celui-ci dans le cadre d'actions d'intérêt général.

**La Mairie de Gabarret** est en charge de l'organisation et de la mise en place de l'accueil périscolaire de l'école publique de Gabarret. La directrice périscolaire est Céline CUONZO.

L'accueil s'organise autour des objectifs suivants :

- Proposer un cadre sécurisant et un lieu de vie agréable pour l'enfant et la famille
- Permettre une souplesse d'accueil afin de répondre, le plus largement possible aux demandes et aux besoins des familles
- Proposer des tarifs tenant compte des revenus des familles
- Offrir des activités de loisirs éducatives pour tous et accessibles au plus grand nombre
- Favoriser l'accueil d'enfants de milieux divers par le respect des individus dans leurs différences

Le collège Jules Ferry de Gabarret organise des mercredis après-midis en commun avec l'espace jeunes de Gabarret, avec les internes du collège. Ainsi, les internes, accompagnés de leurs surveillants, bénéficient de l'offre de loisirs organisée sur ces temps.

**Horaires Accueils Périscolaires : cf feuille ci-après.**

### Accueil Petite Enfance 0-3 ans

Près de la moitié des parents exprime le besoin d'un mode de garde pour leur(s) enfant(s). 64.7% sont déjà utilisateurs d'un mode de garde, le détail de cette donnée se trouve dans le graphique ci-après.

## Mode de garde



- Assistante maternelle
- Multi-accueil
- Famille
- Garde à domicile
- Parents

Les parents non utilisateurs expriment le fait que les tarifs sont trop élevés.

Concernant les modes de garde, les utilisateurs sont, dans l'ensemble, satisfaits de l'information et de la communication, de la qualité de l'accueil, de la tarification et du rythme de la journée.

Des journées passerelles sont organisées entre le multi-accueil de Gabarret et la maternelle de Gabarret, de même pour Sarbazan (entre le multi-accueil et l'école de Sarbazan). Les enfants se rencontrent au sein du multi-accueil puis lors d'une autre journée, au sein de l'école ; afin de faciliter la rentrée scolaire, le passage à l'école des « tout petits ».

### Accueil et activités extrascolaires

Les accueils de loisirs collectifs de mineurs se sont accordés sur une tarification échelonnée en fonction du quotient familial, afin de faciliter l'accès à tous aux structures de loisirs extrascolaires.

#### Enfance 3-12 ans

La moitié des ménages ayant répondu, n'ont pas leur(s) enfant(s) qui fréquente(nt) le centre de loisirs, car ils estiment principalement, ne pas en avoir besoin. D'autres expriment le fait que la tarification leur est trop élevée, que les horaires ne leur conviennent pas toujours ou que l'ALSH se situe trop loin de leur hébergement.

Pour les ménages fréquentant les ALSH, trois problèmes principaux sont soulevés :

- Les facturations tardives
- L'absence de ramassage sur le secteur de roquefort
- La tarification trop élevée.

Les ¾ des ménages utilisent leur véhicule pour se rendre au centre de loisirs.

#### Jeunesse 12 ans et plus

Près de 70% des ménages, n'ont pas leur enfant qui fréquente un espace jeunes, du fait du manque d'envie, de la différence trop importante entre les tranches d'âges (11 à 17 ans), des horaires d'ouvertures.

Nous avons tenté de sonder les 17-25 ans, seul 5 % ont répondu. Il fût difficile de les mobiliser, de les cibler et de récolter leur parole. Près de la moitié d'entre eux a une vie associative, pratique une activité extrascolaire et/ou se dit intéressée par le milieu associatif. Les activités sont pratiquées généralement le soir en semaine et le week-end (basket, fitness, activités culturelles, rugby, musique, musculation ...).

Les 17-25 ans étant déjà actifs au sein d'une association, le sont pour diverses raisons : divers projets, coaching, plaisir, loisirs, rencontres, partage ...

tre de loisirs – ados », afin de faciliter le passage du centre  
ts. Ainsi, les jeunes participent aux matinées du centre de  
loisirs et intègrent l'espace jeunes certains après-midis.

### **Séjours ou mini-camps (enfants et jeunes)**

Les personnes ne participant pas aux séjours ou mini-camps justifient leur choix des façons suivantes :

- Coût financier trop important
- Manque d'informations
- Manque de confiance
- Pas intéressé ou pas envie.

Les enfants ou jeunes participants aux séjours ou mini-camps soulèvent tout de même la diversité de propositions.

La CCLA souhaite apporter de la cohésion au sein de ses structures d'accueil de loisirs, suite à la fusion. Ainsi, des journées « inter centres » ont été organisées durant l'été 2017. De plus, des séjours communs sont proposés chaque année afin de permettre aux enfants et aux jeunes du même territoire de se rencontrer.

### **Accompagnement de la vie associative**

Près de 40% des ménages disent avoir une activité bénévole au sein d'une association. 32% d'entre eux, ont repéré des manques ou rencontré des difficultés. Le problème principal est le manque de bénévoles, vient ensuite le manque de bonne volonté des parents ou des groupes scolaires. Enfin, les ménages estiment que l'aide de la part des communes ou autres est faible.

Les ménages étant impliqués dans des associations souhaiteraient être accompagnés dans différentes fonctions que sont : les relations familles/ adhérents, les ressources humaines, les projets ou encore la comptabilité.

### **Offre associative**

Les associations sont des acteurs éducatifs phares de notre territoire ; elles sont culturelles, sportives, musicales, festives, ou encore représentantes de parents d'élèves. On en compte environ 150 sur la CCLA ; seules les associations agissant auprès de l'enfant ou du jeune ont été comptabilisées ...

Des difficultés communes rencontrées ont été repérées lors du questionnaire, les voici :

- Difficultés logistiques : disponibilité des salles, transports
- Difficultés à mobiliser les bénévoles
- Difficultés à répondre aux obligations fédérales
- Difficultés à trouver des personnes encadrantes
- Difficultés budgétaires.

L'offre associative sur le territoire de la CCLA est variée. On peut classer les associations en différentes catégories : fêtes et loisirs, sports et loisirs, art et culture, chasse et pêche, APE, vie sociale, foyers ruraux... (cf liste des associations en annexe).

activités en dehors de l'école. Il s'agit pour plus de la moitié, d'activités sportives et physiques, viennent ensuite les activités culturelles. Les activités se déroulent principalement en semaine après l'école, le mercredi après-midi et le samedi après-midi.

Plus de 10% des enfants ont une pratique de loisirs en dehors de la CCLA : danse, zumba, pelote basque, football, piscine, gym ou autres. Ces activités n'étant pas présentes ou peu répandues sur le territoire.

Les ménages ne sont pas totalement satisfaits de l'organisation de l'offre de loisirs sur le territoire de la CCLA car ils pensent qu'il n'y a pas assez de choix et que le manque d'informations pose problème. Le manque de sports féminins est repéré sur le territoire par les ménages.

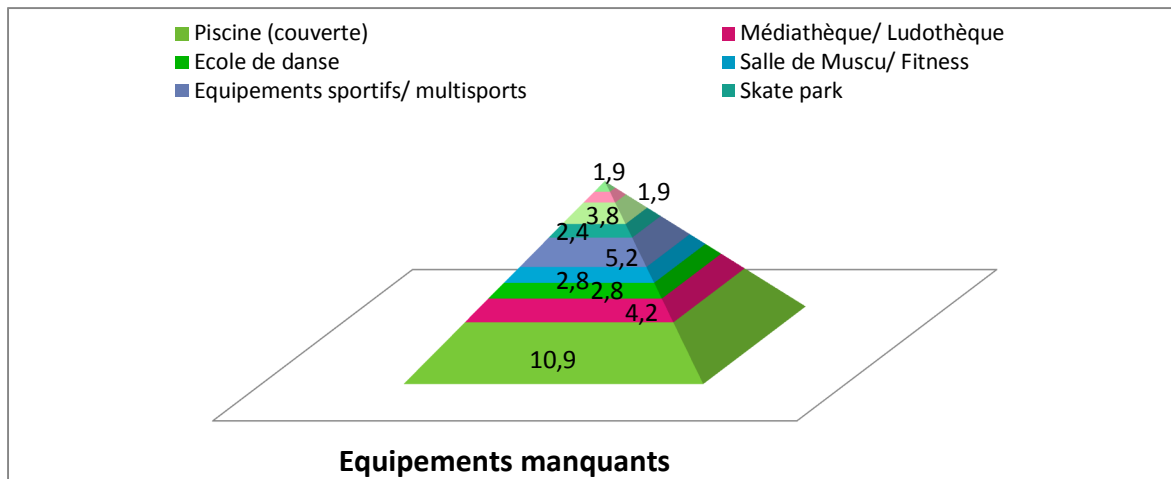
La population n'est pas totalement satisfaite de l'organisation de l'offre de loisirs à cause du manque d'informations, du manque de diversité des propositions ou encore l'absence d'un club multisports.

### Mobilité- équité territoriale / équipements

Globalement, les parents ne rencontrent pas de difficultés pour amener leurs enfants à l'école, au centre de loisirs, à l'espace jeunes ou aux activités extrascolaires.

D'après la population, de nombreux équipements sont manquants, les principaux sont mentionnés dans le schéma suivant. Du fait de ces équipements manquants, la population doit se déplacer – ce qui implique le coût des trajets mais aussi la perte de temps due à la distance.

Enfin, concernant la mobilité, plus de 90% des ménages disposent d'au moins une voiture.



Au niveau des 17-25 ans, les nouvelles activités auxquelles ils souhaiteraient participer seraient les suivantes : la découverte multisports (près de 25% d'entre eux), sorties éducatives, activités culturelles, manuelles, danses de salon, fitness, voyages, randonnée, boxe, yoga ...

Le territoire compte tout de même un certain nombre d'équipements sportifs communaux accueillants des licenciés CCLA ou encore des équipements sportifs de loisirs de la CCLA : salles polyvalente, stades de foot, stades de rugby, terrains de tennis, terrains de quilles, frontons, boulodromes, piscine communautaire, citystades, terrains de basket extérieur.

### Parents/ Parentalité

Près de la moitié des parents dit avoir besoin d'échanges, d'accompagnement autour du thème de la parentalité.

entre eux vers une volonté d'actions de loisirs familiaux. parents- enfants mais aussi le souhait d'une présence de lieux d'expression et d'échanges parents-enfants.

Les autres besoins mentionnés sont les suivants (par ordre de plus grande importance) :

1. Accompagnement et échanges autour de questions éducatives
2. Appui social
3. Apprentissage de la langue française.

## Publics cibles

Les données INSEE n'étant pas actualisées depuis 2014 pour notre Communauté de Communes, il est difficile d'apporter un chiffre exact concernant la tranche d'âge auprès de laquelle nous souhaiterions intervenir.

<b>0 à 14 ans</b>	1 653	15,2 %
<b>15 à 29 ans</b>	1 251	11,5 %

Chiffres INSEE 2014.

La CCLA souhaite axer son PEDT autour de la tranche d'âge suivante : les **0-25 ans**. Cependant, au vu de l'ampleur des actions à mener et de la difficulté à mobiliser les 17-25 ans lors du diagnostic ; la CCLA préfère se concentrer dans un premier temps aux 0-15/17 ans (population fréquentant les structures de loisirs du territoire). A terme, nous avons pour objectif d'agir également auprès des 17-25 ans.

## Le Projet Educatif Communautaire de la CCLA

En 2016, la Communauté a souhaité poursuivre une démarche importante de diagnostic partagé et de réflexion commune, laissés en suspens avec le travail d'aménagement et d'ouverture des pôles. Pour ce faire, elle a d'abord nommé une coordinatrice, sensibilisé à nouveau les élus et créé un comité de pilotage.

L'objectif principal pour le PEDT à venir, sera ainsi, « **de coordonner l'ensemble des acteurs éducatifs locaux et de développer la participation de ceux-ci.** »

Sur la base du diagnostic et de l'évaluation réalisés par nos services durant l'année 2016/2017, le PEDT a été élaboré par les élus communautaires et communaux, les différents acteurs éducatifs et récréatifs (enseignants, directeurs ou animateurs du périscolaire, directeurs ou animateurs de l'extrascolaire, directeurs et agents de la petite enfance, membres des associations, nos partenaires institutionnels – la CAF –la DDCSPP – sans oublier les familles).

Son contenu a donc évolué depuis l'écriture du premier PEDT grâce à une nouvelle dynamique mise en place lors du dernier diagnostic. L'élaboration de celui-ci a permis de fédérer l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire. La démarche du PEDT agit sur l'amélioration qualitative des rythmes de l'enfant.



éducatives communes garantissant la construction et le développement du territoire insistant sur la nécessité de travailler ensemble en direction des jeunes populations afin de favoriser leur avenir (accueils des populations, liens intergénérationnels, construction d'une identité territoriale, accompagnement dans la vie associative ...). Le PEDT est un projet fédérateur œuvrant pour la réussite éducative de tous, dans l'optique d'un mieux vivre ensemble. Il s'agit d'un travail de coopération entre tous les acteurs éducatifs du territoire.

Il vise également à mettre en cohérence l'ensemble des valeurs éducatives sur les enfants, les jeunes et les jeunes adultes : actions communales, intercommunales, associatives, pratiques des familles, projets des établissements scolaires, projets des accueils de loisirs... Cette mise en cohérence nécessite de coordonner l'ensemble des actions menées, de faire circuler l'information auprès de l'ensemble des acteurs et surtout de travailler sur l'évaluation tout au long du PEDT.

En effet, si le projet éducatif se traduit par la mise en œuvre de services, actions et/ ou de projets auprès des populations concernées, l'enjeu majeur est de structurer les actions éducatives à l'échelle intercommunale.

Rappelons que le PEDT ne se substitue pas aux projets éducatifs des accueils de loisirs ou du périscolaire, aux projets des associations, d'établissements, ou encore aux projets d'écoles ; mais il propose un cadre général dans lequel s'inscriront ces divers documents.

L'enjeu pour les différents espaces éducatifs est de repenser les actions de façon cohérente et de les inscrire dans un continuum éducatif. Le projet éducatif de territoire recherche une articulation entre les différents projets des temps scolaire, périscolaire, extrascolaire.

Les commissions qui ont été mises en place pour son élaboration vont continuer de se rencontrer afin de programmer des actions et de contribuer à leurs mises en œuvre.

Afin d'assurer sa fonction de coordination, la CCLA va organiser des concertations de manière à ce que tous les secteurs mais aussi les acteurs éducatifs de notre territoire se rencontrent, échangent et partagent leurs projets/ méthodes de travail. Cela permettra également de contribuer à l'évaluation.

Grâce au diagnostic de territoire, nous avons pu observer que la communication est à développer afin d'informer au mieux la population, le public cible, des actions et des projets en cours sur le territoire. Le Projet Educatif de Territoire devra prendre en compte ce point important afin de susciter au mieux l'intérêt de chacun.

Bien que nous n'ayons pas la compétence périscolaire, la CCLA souhaiterait agir comme un soutien technique et pédagogique pour les équipes du périscolaire. En 2017-2018, nous avons pour projet de créer un réseau de directeurs du périscolaire, afin de les soutenir, de les aider et de les accompagner à différents niveaux (réglementation ACM, soutien à l'écriture des Projets pédagogiques, projets éducatifs en lien avec le PEDT). A terme, nous envisageons de construire une base communautaire pour les projets pédagogiques et les projets éducatifs, pour plus de cohésion mais aussi de liens avec le PEDT. L'objectif serait également de créer et de mener des actions communes.

l'environnement

- La prise en compte de tous les jeunes enfants, enfants, jeunes et jeunes adultes
- La mise en place d'activités éducatives et récréatives permettant l'épanouissement moral et physique de l'enfant, du jeune et du jeune adulte afin de favoriser son autonomie
- L'accompagnement des enfants et des jeunes afin qu'ils deviennent des citoyens actifs et responsables (garantir le respect des règles, faciliter l'expression, l'implication dans la vie locale, les rendre acteurs de leurs temps libres ...).

## Objectifs

1. Coordonner l'ensemble des acteurs éducatifs et développer la participation de ceux-ci, tout en développant les outils de communication (mise en place de rencontres, animation des commissions ...)
2. Faciliter les échanges entre les différents acteurs du territoire (créer du lien avec les familles, accompagner les parents, valoriser leurs compétences ...) (créer des lieux des espaces d'échanges : projet café parents dans nos multi-accueils, octobre 2017)
3. Apprendre à vivre ensemble, sur un même territoire, dans une société démocratique, laïque et républicaine (mise en place de réunions de services de la CCLA au moins une fois par trimestre, création d'outils autour de la citoyenneté grâce à la commission, développer les échanges au sein des deux pôles : journée inter centres etc. été 2017, création réseau directeurs périscolaire 2017-2018 ...)
4. Développer l'attractivité du territoire au niveau « naturoculturel » (gastronomie locale, monuments historiques, architectural, traditions orales, échanges intergénérationnels, nature, environnement)
5. Permettre l'« accessibilité » à tous (politique tarifaire, transports, harmonisation des temps scolaire, périscolaire, extrascolaire, accueil pour tous ...).

## Volet Handicap

Un guide réalisé par la Jeunesse au Plein Air (JPA) est disponible en ligne ; il apporte des éléments sur le sujet de l'accueil d'enfants atteints de trouble de la santé ou en situation de handicap. Il serait judicieux de le mettre en accès libre dans chaque structure.

La Communauté de Communes des Landes d'Armagnac s'attache à l'accueil de tous les enfants. L'accueil de loisirs pour tous est une volonté politique que la communauté de communes s'applique à mettre en œuvre au sein de ses structures.

Une charte existe également à travers la JPA sur l'accueil des enfants en situations de handicap ; elle peut être signée par chaque structure, s'engageant ainsi à tout mettre en œuvre pour la respecter. Ainsi, dans le cadre du projet éducatif de territoire, les pôles communautaires vont faire les démarches pour devenir signataires et continuer à favoriser et faciliter l'accès aux loisirs pour tous.

Plusieurs des agents de la CCLA suivent déjà des formations proposées par la JPA sur la thématique de l'accueil de loisirs des enfants en situation de handicap. Ainsi, le réseau et le contact étant établis, les animateurs périscolaires et/ ou extrascolaires pourront effectuer des demandes de prêts de matériel, mis à disposition par le Comité de la JPA (malles pédagogiques : livres, guides, vidéos, supports ludiques, jeux ...) ; afin de faciliter le déroulement des activités pour tous.

## PEDT et objectifs des projets d'écoles

Il n'a pas réussi à créer du lien entre les directeurs d'écoles et le PEDT. Certains enseignants et directeurs d'écoles participent aux commissions et sont inscrits au comité de pilotage. Cependant, nous ne sommes pas présents au sein des conseils d'écoles et nous n'avons pas travaillé ensemble à l'écriture des projets d'écoles et du PEDT.

Pour ces nombreuses raisons, nous allons faire la demande d'intégrer les conseils d'école pour l'année 2017-2018, nous avons une réelle volonté d'y participer et nous sommes conscients de l'importance qu'ont ces conseils au niveau des échanges et du dialogue autour de l'enfant et de ses acteurs éducatifs.

Nous avons demandé aux différentes écoles de nous faire parvenir leurs projets d'école. Nous avons pour objectif de travailler avec elles afin de développer des actions ou des projets en commun. Un projet « Sport et Nutrition » est programmé pour l'année 2017-2018 entre le centre de loisirs et l'école de Gabarret (que ce soit au niveau des temps scolaire, périscolaire ou extrascolaire). Nous espérons que ce projet sera une réussite et s'étendra sur le reste du territoire.

Les dates du rendu des projets d'écoles ne correspondant pas à celles du PEDT, cela a ralenti le processus de réflexion commune ; les directeurs d'écoles ont cependant pris connaissance du PEDT afin de le mettre en lien avec leurs projets d'écoles.

La CCLA a organisé, avec le soutien et l'intervention de la DDCSPP, une première rencontre avec les directeurs d'écoles et les responsables du périscolaire, afin de faire un rappel sur la réglementation, la présentation du PEDT mais aussi pour proposer les formations partagées, dans un objectif de co-éducation. Nous souhaiterions que le PEDT permette à la majorité des acteurs éducatifs du scolaire et du périscolaire et/ou extrascolaire bénéficient de ces formations.

Les éléments manquants sur certaines écoles dans le présent document, le sont car ils ne nous ont pas encore été renseignés.

### Directions des écoles :

- Roquefort : Olivier VATAN
- Saint-Justin : Chrystelle ETCHEVESTE
- RPI de la Gouaneyre (ARUE-CACHEN-LENCOUACQ) : Simon CLAEREBOUT
- Sarbazan : Caroline DUPRAT
- Gabarret : Laurence DAUBA GOUTAILLE

### Les projets d'écoles du territoire de la CCLA s'orientent autour de deux axes principaux :

1. Améliorer la cohérence et la continuité du parcours des élèves
2. Réduire les écarts scolaires en prenant en compte la diversité des élèves et celle du territoire

Dans les objectifs ou les actions prévus pour chacun des axes, on retrouve des liens avec le PEDT. Une partie à la fin des projets d'écoles est consacrée à l'articulation avec le PEDT, qui reste, malheureusement parfois, vide.

organisation, priorités d'actions, continuité et cohérence intra et inter-cycles, outils de suivi du parcours des élèves, mutualisation des bonnes pratiques, outils de pilotage pédagogique de l'école, etc.)

- **Collaboration avec les familles** (moyens de communication en usage, fréquence des rencontres, espaces parents, etc.).

*Difficulté à impliquer les parents ; espace parents non réalisé ; accompagnement personnalisé CLAS, rencontres institutionnelles et informelles. Renforcer le lien école/ familles.*

- **Partenariat avec la collectivité territoriale et les associations (dont PEDT)** : des partenariats sont conduits par projet, et selon les financements avec les associations locales ; partenariat ponctuel avec la commune lors de projet de classe (jardinage, plantations ...).

*PEDT en cours, en lien avec la commune et l'espace périscolaire. Participation des enseignants aux différentes commissions, Réunions supplémentaires qui ne sont pas toujours possibles par rapport à notre emploi du temps. Actions avec les animateurs de la communauté de communes (sports et nature).*

*Le travail en équipe est primordial au niveau du PEDT, par équipe, dans le cas de la CCLA, nous entendons « acteurs éducatifs ». La collaboration avec les familles est une priorité dans le PEDT également, et la commission « Soutien et Accompagnement à la Parentalité » permettra de susciter le dialogue et d'organiser des actions en réponse aux demandes des parents.*

- **Acquisition de l'oral** : comprendre et apprendre. Apprendre ensemble et vivre ensemble.

*Inciter et permettre aux élèves de devenir acteur dans l'école. Impliquer la communauté éducative dans les temps de vie de l'école. Mais aussi en dehors grâce au PEDT et à l'articulation des différents temps.*

- **Enseignement Moral et Civique** : échanger et réfléchir avec les autres ; l'engagement (agir individuellement et collectivement), le jugement (penser par soi-même et avec les autres) ; coopérer en vue d'un objectif commun, collaborer, s'opposer. Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres.

*Valoriser la parole de l'élève, valoriser et inciter la demande de prise de parole, permettre de donner la parole à tous, expliciter un conflit de la vie courante de l'école.*

*Encourager à des pratiques d'entraide, valoriser la prise de responsabilités, engager les classes dans des actions de solidarité ou en faveur de l'environnement.*

*Respect de soi, respect de l'autre, respect de l'environnement.*

*Mise en œuvre collective de règles de vie en début d'année ; débats fréquent ; conseils de délégués.*

*Cette thématique rejoint les questions qui se posent et les objectifs auxquels souhaite répondre la commission « Citoyenneté et Vivre Ensemble ».*

Mutualiser les pratiques et les ressources pédagogiques (inventaire matériel pédagogique pour mutualisation) *rencontres collège- primaire*

Echanges de projets réalisés pour dupliquer dans une autre école.

Mettre en œuvre, analyser et suivre les outils d'évaluation (se mettre d'accord sur la fréquence, développer des codes communs).

*Les coordinatrices du PEDT assureront cette mission dans le cadre du réseau de directeurs d'accueil périscolaire ; mais aussi en faisant la demande de participation aux conseils d'écoles afin d'être au cœur de l'articulation des temps scolaire, périscolaire et extrascolaire pour le bien-être de l'enfant et du jeune.*

→ **Renforcer les partenariats**

Impulser des projets innovants. Développer les partenariats éducatifs (TAP, travail complémentaire sur des projets ponctuels entre le périscolaire et l'enseignement ; projets culturels utilisant les ressources associatives locales) ; réflexion sur le PEDT. Projets CCLA : nature, apprendre à porter secours, EPS.

→ **Améliorer la continuité des parcours pour les élèves en situation de handicap**

Dispositif ULIS. Renforcer un accompagnement personnalisé des élèves ; développer une communication constructive et suffisamment fréquente avec les familles et les AVS.

→ **CEC (Conseil Ecole Collège)** : réalisation de projets inter classes, correspondances inter classes, inter écoles ...

→ **Le PEAC** : Parcours d'éducation Artistique et Culturelle : mettre en œuvre un processus de création – concevoir et réaliser la présentation d'une production. Développer du goût pour les pratiques artistiques, découvrir les différentes formes d'expressions artistiques, vivre et exprimer des émotions, formuler des choix.

Donner du sens à leurs expériences ; appréhender le monde qui les entoure. Découvrir des œuvres et des artistes. Eduquer le regard pour analyser et ressentir. Construire une culture commune. Exprimer ses émotions lors de la rencontre avec des œuvres d'art, manifester son intérêt pour la rencontre directe avec des œuvres.

*Le volet culturel est un des objectifs du PEDT, traité dans la commission « Valorisation du Patrimoine ».*

→ **Le parcours citoyen (dont parcours santé)** : coopérer, savoir travailler en respectant les règles de la coopération.

Respecter autrui et accepter les différences : tolérance, respect des diversités. Apprendre à vivre ensemble. Se construire comme une personne singulière au sein du groupe, connaître mieux son corps. Etablir des bonnes habitudes d'hygiène de vie, accepter les différences, enseigner les valeurs de la république, le respect des autres et la non-violence.

Respect de l'autre, avoir des comportements plus adaptés, moins violents, accepter la différence.

Les valeurs de l'école, respecter les règles et des codes sociaux. Echanger, construire ensemble et partager des valeurs, des émotions, des projets. Se construire soi parmi d'autres, s'inscrire dans une culture.

Développer un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement et de la santé grâce à une attitude raisonnée fondée sur la connaissance. Mettre en pratique les premières notions d'éco-gestion de l'environnement par des actions simples, individuelles ou collectives : gestion de déchets, du papier et économie d'eau et d'énergie (éclairage, chauffage, etc.)

« rallye » école/collège, éducation nutritionnelle en lien  
arcèlement, secourisme (intervention Pierre Estienne de la  
CCLA et participation à la journée prévention des risques de la maison et de la route), formation aux  
gestes de premiers secours ; concours de piles et de papier recyclé ...

*Le sujet lié à l'environnement est récurrent au niveau des projets d'écoles. L'animateur nature de la CCLA crée du lien entre les écoles et la CCLA grâce à ses interventions en milieu scolaire et extrascolaire. L'environnement est une thématique importante dans le PEDT de la CCLA, le sujet est traité au sein de la commission « Valorisation du Patrimoine ». La citoyenneté et les actions liées au parcours citoyen de l'enfant et du jeune, sont quant à elles, abordées dans la commission « Citoyenneté et Vivre Ensemble ». Ainsi, on peut constater une cohérence entre le PEDT et les projets d'écoles, cohérence que nous souhaitons développer et renforcer.*

#### **Articulation avec le PEDT (partie présente dans les projets d'écoles) :**

- Coéducation, cohérence et complémentarité avec les compétences travaillées par cycle
- Actions communes ou en prolongement avec les projets en cours (ponctuels ou réguliers comme Noël, carnaval, fête de l'école)...
- Partenaires : animateurs du périscolaire, associations locales
- Lieux identifiés : l'école, les classes et les différentes infrastructures de la commune ou de l'intercommunalité prêtées.
- Effets sur les pratiques pédagogiques quotidiennes : cohésion, complémentarité entre les différentes actions menées. Meilleure connaissance de l'environnement local et des différents partenaires.
- Evaluation : arriver à mieux se repérer dans les différents temps.

## **Partenaires**

### **Institutionnels**

#### **La caisse d'allocation familiale et la Mutualité Sociale Agricole:**

Dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse, la CCLA travaille en étroite collaboration avec la Caisse d'allocation Familiales et la Mutualité Sociale Agricole. Ces deux partenaires sont des atouts majeurs sur le territoire. Leur soutien organisationnel et financier permet une harmonisation des pratiques et favorise l'accueil des publics dans nos structures.

#### **Le département :**

Le conseil départemental est un partenaire tout aussi important. Au niveau de nos services enfance et jeunesse, il nous permet de développer notre offre de loisirs en participant financièrement aux journées et aux séjours. Cette aide favorise la participation des familles.

Le service de la protection mineure et infantile est un soutien indéniable pour nos services petite-enfance et enfance. Il nous conforte souvent dans la réglementation, nous soutient sur certaines prises de décisions et peut être force de propositions face à certaines situations.

## **in sociale et protection des populations :**

nageur au sein de l'ensemble de nos structures d'accueils. Elle nous accompagne sur la réglementation, sur l'élaboration de projets, mais aussi sur de la formation et de l'information et surtout nous conseille sur la cohérence éducative du territoire.

*Un formulaire de demande d'aide au titre du fonds de soutien au développement des activités périscolaires est mis à la disposition des communes. Il est également disponible pour les écoles privées qui ont mis en place les nouveaux rythmes scolaires et qui s'inscrivent dans un PEDT.*

Un partenariat est mis en place entre la CCLA et le **Collège Jules ferry** à Gabarret, mais aussi entre la CCLA et le **collège George Sand** à Roquefort. Ainsi les animateurs de nos espaces jeunes interviennent dans les collèges en semaine (à hauteur d'environ une intervention par semaine) en proposant des activités. Ceci permet une connaissance des animateurs par les jeunes, favorisant la visibilité de nos espaces jeunes. Ces interventions sont gratuites.

Certains des **animateurs de la CCLA** interviennent également dans les **écoles** : lors de séjours/ sorties scolaires, Interventions gratuites de l'Animateur Nature et de l'ETAPS Moniteur de Secourisme de la CCLA pour les activités sportives mais aussi pour les formations de secourisme.

La CCLA a mis en place une **mutualisation des agents**. Ainsi, un agent travaillant en tant qu'ASH (anciennement AVS), d'autres travaillant au sein d'associations sportives ou encore un agent travaillant au sein d'un accueil périscolaire, travaillent également dans nos structures enfance et jeunesse, en tant qu'animateurs ou directeurs de nos structures.

La CCLA **met à disposition ses locaux** gracieusement pour les acteurs éducatifs du territoire (Accueil Educatif du Mercredi au Pôle de Gabarret, Ateliers de différentes associations au Pôle de Sarbazan, Salle Multisports pour les associations).

Suite au CEL, afin de pérenniser des actions avec les **écoles**, la CCLA a fait appel à un partenaire privé pour continuer le projet des « plantations » sur le territoire.

La **Mission Locale** intervient sur notre territoire, elle effectue des permanences journalières tous les vendredis au Pôle Enfance Jeunesse à Gabarret, et également sur le secteur de Roquefort, au siège de la CCLA, le reste de la semaine, quand elle n'a pas de rendez-vous à l'extérieur. La CCLA compte développer ce partenariat lorsqu'elle agira auprès de 17-25 ans pour ses actions du PEDT. Cependant, pour les raisons déjà évoquées ce n'est pas notre priorité.

L'éducation nationale est représentée dans la démarche du PEDT. L'inspecteur Départemental fait parti du Comité de Pilotage, il participe ainsi à l'instance décisionnaire. Nous souhaitons également l'associer aux différents projets prévus par le PEDT.

## **Associatifs**

La CCLA a l'habitude de travailler avec les associations du territoire, lors d'interventions en période extrascolaire ou périscolaire, mais qui ne sont pas matérialisées par des conventions. (Association chasse à l'arc pour le bivouac, gemmage pour le centre de loisirs, basket/ rugby dans les écoles, sports en centres de loisirs, association pêche pour les centres de loisirs et les espaces jeune, association culturelle AIAA lors d'un projet culture urbaine ou encore théâtre, comité des fêtes ...).

en place du nouveau PEDT, la CCLA souhaite développer la transversalité des services en interne.

Le service à la population souhaite travailler avec le **service Culture**, afin de développer des projets communs. Cette démarche a été amorcée lors d'une soirée de l'émoi culturel (organisé par le service culture). Le samedi 09 Septembre, la Junior Association « Tagada Tsoin Tsoin » de Gabarret (junior association de batucada créée avec un soutien des animateurs jeunesse de la CCLA) a assuré la première partie d'un spectacle/ comédie musicale. Ainsi, les jeunes se sont associés au Service Culture afin de soutenir la junior association de Roquefort « Un voyage de jeunesse » (créée également grâce au soutien et à l'accompagnement des animateurs jeunesse de la CCLA). Leur objectif est de récolter des fonds afin d'organiser un voyage en Espagne.

Le Service à la population travaille étroitement avec le **Service Communication** et souhaite faire perdurer ce partenariat interne. En effet, la personne en charge de la communication assure la production de toutes les affiches, flyers pour nos structures ; elle produit également un guide des associations et des services présents sur le territoire. Concernant le PEDT, elle a réalisé une mise en page attractive des questionnaires distribués dans le cadre du diagnostic partagé et s'est chargée des invitations pour les commissions. Ce service est également un réel soutien pour les associations puisque qu'il assure la confection de toutes les affiches et flyers des associations du territoire à moindre coût.

Le Service à la Population a pour habitude de s'associer avec le **service des Sports**. En effet, l'ETAPS Moniteur de Secourisme et Maître-Nageur Sauveteur de la CCLA intervient lors d'initiation au secourisme pour les animateurs saisonniers par exemple. Figure identifiée par les animateurs, les enfants et les jeunes du territoire, mais aussi par les associations, il est présent tout l'été à la piscine communautaire. Il intervient gracieusement dans les écoles pour des activités physiques et/ ou pour de la formation au secourisme.

Au sein de son équipe, le Service à la Population compte un **animateur Nature (titulaire d'un BPJEPS Education à l'Environnement vers un Développement Durable)**, Directeur de l'Espace Jeunes de Gabarret. Il intervient également au sein du centre de loisirs lors d'animations spécifiques liées à la nature et à l'environnement. Cet animateur ressource effectue des ateliers (gratuitement) dans les écoles du territoire de la CCLA. Une semaine Sports / Nature / Environnement était organisée tous les deux ans vers la fin de l'année scolaire. Pour une question de temps mais aussi d'organisation, elle n'a pu avoir lieu en 2017. Ainsi, avec l'aide du PEDT, la CCLA souhaite reprogrammer cet événement, en collaboration avec le Service des Sports et l'animateur Nature.



3, la collectivité n'a pas mis en place de comité de pilotage.

En 2016, notre première démarche fut de mettre un en place afin de pouvoir travailler sur la structuration de celui-ci.

Le but est de travailler et valider les projets en cours, tenir informé les membres du comité de l'avancée des travaux et des prises de décisions issues des commissions, de valider les outils d'évaluation.

Le comité de pilotage de la CCLA est constitué de :

- Président de la CCLA et Vice-Présidente des Services à la population
- Conseillère départementale
- Elus communautaires, communaux ou représentants de syndicats
- Représentants du DASEN
- Partenaires DDCSPP CAF
- Directeurs d'écoles, enseignants
- Directeurs d'accueils de Loisirs périscolaire, extrascolaire (3-12 et 12-17 ans)
- De représentants associatifs
- De représentants de parents d'élèves
- De représentants de la CCLA
- D'assistants maternels.

Une fois le diagnostic bien avancé, nous avons invité tous les acteurs éducatifs du territoire pour une présentation générale de la démarche du projet éducatif de territoire et pour un bilan sur le diagnostic partagé en cours (diagnostic pour lequel, nous les avons sollicités). Cette rencontre a eu lieu à mi-chemin de notre vaste territoire, à Saint Justin, afin de permettre au plus grand nombre de s'y rendre. A la fin de la présentation, nous avons mis en place des tables rondes afin d'amorcer le dialogue. Chacun devait s'exprimer sur les priorités ou les thématiques qu'il pensait prioritaires pour l'enfant sur les différents temps scolaire, périscolaire et extrascolaire. Nous avons synthétisé en suivant les grands thèmes qui ressortaient de chaque « table ». De là, cela nous a permis de créer 5 grands thèmes.

Suite à l'élaboration du diagnostic et à cette réunion publique, nous avons fait le choix de travailler en commissions afin de pouvoir entendre le plus de personnes possible. Ces commissions se sont réunies 3 à 4 fois en deux mois afin de travailler sur nos axes, sur les objectifs opérationnels pour finir, certaines sur des actions déjà programmées.

Les rencontres étaient programmées en soirée à partir de 19h afin de permettre au plus grand nombre de se rendre aux commissions, après leur journée de travail aux horaires dites « classiques ».

## Commissions

Les commissions ont été créées dans l'objectif de :

- ◆ Permettre aux acteurs de se rencontrer, de se connaître et de créer du lien
- ◆ Définir des objectifs partagés
- ◆ Se fédérer autour d'actions communes
- ◆ Assurer une reconnaissance mutuelle

on de deux Communauté de Communes, est étendu ; ainsi Afin de permettre à tous de participer, nous avons fait le choix d'organiser les rencontres à mi-chemin (Saint-Justin) ou à tour de rôle sur chacun des pôles de Sarbazan et de Gabarret. Les acteurs ont apprécié et se sont organisés pour être présents.

Ces différentes rencontres entre les acteurs éducatifs du territoire échangent sur les enjeux de sens et de contenus éducatifs qui permettent une évolution tout en respectant la spécificité de chacun. Ces commissions sont des lieux d'échanges, un lieu où les décisions sont prises ce qui impacte sur la gouvernance.

Toutes les commissions sont encadrées par une des coordinatrices du PEDT.

Parmi les 5 commissions, l'une d'entre elles portait sur « les associations ». Au départ, nous ne souhaitons pas créer cette commission, car nous ne voulions pas dissocier cet acteur éducatif des autres. Cependant, la demande étant forte et leurs craintes face à ce nouveau projet ont fait que nous avons décidé de rencontrer les associations à deux reprises. Cela a permis de recadrer les objectifs de ces rencontres et de la démarche. A la fin des deux réunions, nous avons décidé ensemble d'intégrer les membres de cette commission aux autres, afin de dissoudre celle-ci. Il était important de créer au départ cette commission associations pour leur faire prendre conscience de leur importance et de leur utilité sur le territoire.

Ainsi, l'acteur éducatif associatif est représenté plus largement dans les différentes commissions. Il fait partie intégrante des membres des commissions.

**Acteurs éducatifs présents dans les commissions :**

- ◆ **Commission citoyenneté et vivre ensemble** : élus, directeurs d'accueils périscolaires, personnels multi-accueils CCLA, DDCSPP, directeurs d'écoles, animateurs CCLA.
- ◆ **Commission Offre de Loisirs** : directeurs d'écoles, associations, directeurs périscolaires, élus, animateurs CCLA, RAM, DDCSPP.
- ◆ **Commission parentalité** : directeurs accueils périscolaires, enseignants, directrices d'écoles, retraitée, élus, personnels multi-accueils CCLA, animateur CCLA, ATSEM.
- ◆ **Commission valorisation du patrimoine** : directeurs écoles, enseignants, directrices accueils périscolaires, élus, associations, retraité, animateurs CCLA.

**Echéancier des rencontres à venir :**

CALENDRIER Réunions PEDT											
Comité de Pilotage		Présentation		Citoyenneté		Patrimoine		Parentalité		Loisirs	
Dates	Lieux	Date	Lieu	Dates	Lieux	Dates	Lieux	Dates	Lieux	Dates	Lieux
02/10/2017	Sarbazan	10/10/2017	St Justin	17/10/2017	Sarbazan	19/10/2017	Gabarret	07/11/2017	Sarbazan	09/11/2017	Gabarret
				28/11/2017	Gabarret	30/11/2017	Sarbazan	05/12/2017	Gabarret	07/12/2017	Sarbazan
08/01/2018	Gabarret			16/01/2018	Sarbazan	18/01/2018	Gabarret	23/01/2018,	Sarbazan	26/01/2018	Gabarret
				13/03/2018,	Gabarret	15/03/2018,	Sarbazan	20/03/2018	Gabarret	22/03/2018	Sarbazan

de la part des participants aux commissions. Ainsi, nous réunions à l'année n'est pas adapté et est source de contraintes pour les participants. A la fin du comité de pilotage du 06/12/2017, nous avons décidé d'organiser une réunion unique regroupant toutes les commissions autour de tables rondes en fonction des actions à mettre en place, qui aurait lieu **fin janvier pour la première.**

A ce jour, nous avons pour objectif de créer le « réseau de directeurs d'accueils périscolaires ». Nous allons proposer une réunion d'une journée ou d'une demi-journée par trimestre en fonction des disponibilités, afin de répondre aux questions de chacun et de construire des outils communs et des actions transversales. Ces rencontres seront encadrées par les coordinatrices du PEDT. Nous ferons appel à des intervenants ou acteurs extérieurs si besoin, en fonction des thématiques abordées.

## Liberté et Vivre Ensemble

Créer et favoriser un bien vivre ensemble dans l'objectif de socialisation de l'enfant.

Apprendre à vivre ensemble, sur un même territoire, dans une société démocratique, laïque et républicaine.

- Abcédairaire du Vivre Ensemble
- Rencontres intergénérationnelles (dont ateliers lectures et/ ou d'écriture)

Permettre à l'enfant et au jeune, d'exercer librement leur citoyenneté : autonomie, responsabilité, ouverture aux autres, respect de soi et d'autrui, initier à l'esprit critique.

- Livret de la citoyenneté de la CCLA et de ses acteurs éducatifs.
- Rallye du citoyen avec les différents acteurs.
- Journée interservices (petite enfance, enfance, jeunesse, communication ...)

Idées : communiquer sur les secours ; formation PSC1 ; initiations aux premiers secours pour les équipes éducatives.

**Axe n°2 :**  
*Développer  
l'accessibilité et  
harmoniser l'offre  
de loisirs pour tous.*

Faire découvrir  
l'offre de loisirs du  
territoire

Valoriser l'existant et  
répondre aux attentes

Harmoniser les  
différents temps  
de la vie  
quotidienne de  
l'enfant/ jeune

Travailler sur l'égalité au niveau des  
propositions d'activités ; notamment  
en TAP, pallier le manque d'activités  
sportives.

6. Volonté d'un accès pour tous au savoir de la nage ; l'apprentissage de la nage est considérée comme une priorité par la population. Il est important de réduire l'inégalité face à l'accès de ce savoir-faire.
7. Autres volontés, répertoriées grâce au diagnostic : le développement de l'offre de loisirs en matière de sports féminin ; la création d'un club multisports afin de permettre à tous de s'épanouir dans le milieu sportif sans avoir à sélectionner ou choisir un sport ou une compétition.

## Initiation et découverte du Patrimoine

### Objectifs

Développer l'attractivité de notre territoire au niveau "*naturo-culturel*".

Faire découvrir aux enfants leur environnement; tout en créant du lien entre les différents acteurs éducatifs et lieux du territoire.

### Actions

Aménagement de nouvelles lagunes avec la jeunesse du territoire.  
Reprogrammation de la semaine sport nature environnement.

Projet Nuits étoilées

Rallye Terroir (découverte des richesses et des milieux du territoire).

Interventions animateur Nature à développer.

Création de malles pédagogiques grâce aux bibliothèques.

## et Accompagnement à la Parentalité

Faciliter les échanges entre les différents acteurs éducatifs du territoire pour créer du lien avec les familles dans un esprit de coéducation.

- Proposer des activités ludiques aux familles (Gratuité + Accessibilité) \_ ex: Bébé Lecteurs
- Valoriser le présent, développer et mutualiser à l'échelle communautaire.
- Pallier le manque de communication en diffusant largement les informations.

Accompagner les parents dans leur rôle et valoriser leurs compétences en suscitant leur participation.

- Organiser de grands événements ; créer des journées rencontres ; sorties familles.
- Instaurer des temps de paroles / conférences ...
- Proposer des ateliers détente favorisant le repos, afin de réapprendre à prendre le temps.

Il est important de reconnaître les parents, leur rôle de premiers éducateurs, en les intégrant aux instances de décision des différentes structures éducatives et aux activités pédagogiques.

- ↳ Développer des temps d'échanges avec les parents d'élèves et favoriser le dialogue éducatif.
- ⇒ Instaurer de nouveaux liens avec les familles tout au long du parcours scolaire de l'élève pour créer une écoute bienveillante des parents.
  - ⇒ Mettre en place des espaces parents (échanges, coopération de tous les acteurs de la sphère éducative)
  - ⇒ Ouvrir l'école aux parents et aux partenaires impliqués pour la réussite des enfants.
  - ⇒ Création d'une mallette des parents
  - ⇒ Rencontre avec les équipes éducatives
  - ⇒ Le relais des élus est essentiel pour faire vivre et appliquer le projet éducatif de territoire au niveau de ses agents et de son secteur.

## Coordination

Dans un premier temps, les élus ont fait le choix de nommer une seule personne pour assurer les fonctions de coordonnateur : Me MOUCHET Séverine.

Suite à divers événements (stage, remplacement congés maternité, restructuration de services, études, évaluation et diagnostic en interne), ainsi qu'au conseil du comité de pilotage, les élus ont souhaité nommer une deuxième personne : Me TALON Marie.

Actuellement la CCLA compte deux coordinatrices représentant un équivalent temps plein. La coordination de ce PEDT reste un enjeu majeur étant donné la répartition des compétences sur le territoire.

A partir de septembre 2017, l'une des premières missions de nos coordinatrices, sera de proposer des temps d'échanges et de débat avec les élus, les équipes éducatives du scolaire et du périscolaire concernant les rythmes de 4 jours et 4.5 jours.

Le but étant de proposer des outils de dialogue avec les familles, de travailler sur les besoins physiologiques des enfants et de favoriser une harmonisation sur le territoire tout en respectant les choix de tous.

### Contacts utiles :

- GUY BERGES, Président de la CCLA, [guy.berges@ccla40.fr](mailto:guy.berges@ccla40.fr)
- Sophie DUCOUDRE, élue de la commission services à la population, [mairie.stjuliendarm@wanadoo.fr](mailto:mairie.stjuliendarm@wanadoo.fr) 06 80 64 79 49
- Séverine MOUCHET, chef de service petite enfance, enfance, jeunesse et coordonnatrice PEDT. [severine.mouchet@ccla40.fr](mailto:severine.mouchet@ccla40.fr) 06 70 81 19 15 52
- Marie TALON, coordonnatrice PEDT [marie.t\\_40@hotmail.fr](mailto:marie.t_40@hotmail.fr) 06 31 16 40 95



### **Comité de pilotage, la mise en œuvre du projet**

- Animer la mobilisation des acteurs éducatifs locaux autour des questions d'éducation
- ⊖ Fédérer les différents acteurs
- ⊖ Etre un soutien juridique, moral et physique pour les équipes et les élus
- ⊖ Impulser une dynamique de travail à l'échelle communautaire
- Identifier (grâce au diagnostic) et mobiliser les ressources du territoire
- Accompagner à la définition d'orientations éducatives en accord avec les commissions et le comité de pilotage
- Impulser sur le territoire une dynamique favorisant le développement et la structuration de centres de loisirs éducatifs (projets pédagogiques, éducatifs).
- Assurer le lien avec la DDCSPP, la CAF, la DSDEN, les élus du territoire, les associations, les familles, les jeunes, les enfants ...

### **2. Accompagner l'organisation technique et pédagogique des activités (scolaires), périscolaires et extrascolaires :**

- Créer du lien entre les différents acteurs des temps scolaire et périscolaire afin de favoriser une harmonisation des pratiques (proposer des projets communs : projet en cours « sport et nutrition »)
- Assurer une veille relative à l'organisation pédagogique globale et à la cohérence des actions en lien avec les référents pédagogiques, dans un premier temps au niveau extrascolaire.
- Assurer une veille réglementaire et législative et une veille institutionnelle sur l'accueil collectif de mineurs
- Animer le lien entre les associations du territoire et les partenaires,

### **3. Nourrir les pratiques éducatives des accueils**

- Mobiliser les supports existants ou les créer dans les domaines de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité, à l'environnement et au développement durable, aux pratiques sportives ou encore dans le champ des pratiques culturelles.

### **4. Pérenniser le projet**

- Mobiliser les dispositifs financiers existants pour répondre aux besoins

Afin de remplir cette fonction, le coordinateur doit disposer du temps nécessaire, évalué à 1 ETP sur le territoire de la CCLA, et des compétences requises.

L'ampleur de cette organisation nécessite d'employer un véritable professionnel de l'Animation, chargé de développer à plein temps cette dynamique partenariale. Me Mouchet et Me Talon sont titulaires d'un DUT Carrières Sociales et de licences liés à l'Animation Socio-culturelle et à la gestion de projets.

ultats obtenus et les résultats espérés. C'est un outil de dialogue au service du projet ; une démarche d'ensemble. Ce sont les retombées de l'évaluation qui sont intéressantes.

L'évaluation est une aide au pilotage du projet, elle a pour objet de produire du changement, elle doit être la plus objective possible. L'objectif de l'évaluation est aussi de pérenniser les effets positifs. Elle permet de reconduire ou de modifier des objectifs et/ou des actions. La mobilisation institutionnelle mais aussi habitante est primordiale pour le bon déroulement et la pertinence de l'évaluation. Une évaluation participative semble être la plus adaptée. Pour être efficace, l'évaluation ne doit s'appuyer que sur quelques critères. Pour qu'elle soit qualitative, l'évaluation d'une action doit impliquer une analyse du processus ; la mise en œuvre du projet, la continuité éducative entre les projets, la cohérence des interventions des partenaires, la qualité des activités nouvelles ou préexistantes ...

Evaluer c'est mesurer le chemin parcouru pour progresser, réajuster, mettre en cohérence. L'évaluation est un outil au service de la démarche de progrès qui s'inscrit dans le souci de l'amélioration continu des actions. C'est aussi un outil de clarification et de valorisation auprès des partenaires.

L'évaluation permet de faire émerger des problématiques et des enjeux, des points forts et des points faibles ; mais également de proposer des améliorations pour la suite de la mise en œuvre de l'action.

Les enjeux sont les suivants :

- Evaluer l'impact du contexte sur les résultats, l'efficacité des résultats par rapport aux moyens mobilisés. (*faire le prorata entre les moyens mis en place et les effets visibles de l'action*).
- Evaluer la réactivité entre le contexte et les objectifs.
- Evaluer la cohérence entre les objectifs et les moyens mobilisés ; mais aussi, l'efficacité et la durabilité entre les objectifs et les résultats.
- Evaluer la pertinence entre les objectifs et les besoins (*est-ce que l'action mise en place répond aux attentes et besoins du public cible ? est-elle le reflet des objectifs définis pour répondre aux besoins spécifiés ?*).

Différents critères peuvent être retenus comme étant utiles pour une évaluation de qualité : la prise en compte du bien-être quotidien de l'enfant et du jeune, la préparation aux transitions entre les différents cycles, le partage des locaux et des règles de vie, la conformité à la réglementation, la qualité de l'activité (contenu, qualification des intervenants, accompagnement du développement de l'enfant) ...

L'évaluation commence dès le début de l'écriture du projet, il convient donc d'interroger l'organisation de l'écriture du projet mais également la prise en compte de l'ensemble des acteurs dans l'écriture du PEDT. Un renforcement des partenariats peut-être envisagé pour apporter plus de cohérence au projet. Enfin, le diagnostic initial doit à plusieurs reprises être réexaminé afin d'être réajusté.

parties prenantes pendant la construction de la démarche  
ation et de négocier, mais aussi de valider les référentiels

de valeurs, les grilles de critères et les systèmes d'indicateurs.

L'évaluation partagée contribue à l'amélioration des pratiques individuelles et collectives.

L'évaluation qualitative d'un projet, pour faire sens, doit être portée par les acteurs concernés eux-mêmes, en leur permettant de se situer dans une logique d'amélioration continue de leurs actions.

### **Bilan sur les objectifs du précédent PEDT**

La CCLA a globalement achevé l'harmonisation des services existants et finalisé une organisation en interne. Elle a développé de nouveaux services en matière de petite enfance avec la création des pôles de Sarbazan et de Gabarret. Elle n'a pas réussi à animer et coordonner un réseau d'acteurs : assistants maternels, associations, écoles, différents services de la CCLA et les partenaires institutionnelles. Cependant la démarche est en cours et devrait aboutir lors de ce nouveau PEDT.

La CCLA a su partiellement apporter un soutien aux communes dans le cadre de l'exercice de leur compétence périscolaire : mise à disposition de locaux, mise en place de formations BAFD, accueil de stages pratiques. En revanche, elle n'a pas su animer et créer un réseau autour du périscolaire et souhaite devenir un réel soutien, comme évoqué précédemment.

Pour le PEDT à venir, la CCLA souhaite s'appuyer d'avantage sur les forces vives du territoire pour répondre aux besoins des publics. La mise en place des commissions permet déjà de fédérer les acteurs éducatifs du territoire et de créer une reconnaissance mutuelle, favorisant ainsi le dialogue.

La communication sur nos services n'a pas été suffisamment satisfaisante, d'après le diagnostic effectué.

L'évaluation est désormais appréhendée différemment, elle a été prise en compte dès le début de la nouvelle démarche d'écriture du PEDT 2017-2019. Ainsi, au sein des différentes commissions seront proposés et votés des outils d'évaluation à mettre en place pour chaque action et/ ou structures.

	atit de Territoire	Les actions à évaluer	Indicateurs quantitatifs et qualitatifs
<b>Citoyenneté et Vivre Ensemble</b>	<p><i>*Apprendre à vivre ensemble, sur un même territoire, dans une société démocratique, laïque et républicaine.</i></p> <p><i>*Créer et favoriser un bien vivre ensemble dans l'objectif de socialisation de l'enfant.</i></p>	<p>- Journée Interservices</p> <p>- Mes Parents au Centre</p> <p>- Charte du Vivre ensemble</p>	<p>- nombre d'enfants accueillis en compagnie de leur(s) parent(s)</p> <p>- participation aux activités</p> <p>- satisfaction des participants</p> <p>- représentativité des acteurs</p>
<b>Offre de Loisirs</b>	<p><i>*Harmoniser les différents temps de la vie quotidienne de l'enfant/ jeune.</i></p> <p><i>* Faire découvrir l'offre de loisirs du territoire</i></p> <p><i>*Développer l'accessibilité et harmoniser l'offre de loisirs pour tous</i></p>	<p>- Journée Interservices</p> <p>- Forum des associations</p> <p>- ComCom Tour</p>	<p>- nombre d'acteurs présents</p> <p>- satisfaction des participants</p> <p>- représentativité des différents acteurs</p>
<b>Valorisation du Patrimoine</b>	<p><i>*Faire découvrir aux enfants leur environnement ; tout en créant du lien entre les différents acteurs éducatifs et lieux du territoire.</i></p> <p><i>*Développer l'attractivité de notre territoire au niveau « naturo-culturel »</i></p>	<p>- ComCom Tour</p> <p>- Interventions animateur Nature</p> <p>- Projet Nuit étoilée</p> <p>- Semaine Sport Nature Environnement</p>	<p>- nombre d'acteurs présents</p> <p>- niveau de participation</p> <p>- organisation/ déroulement de l'action</p> <p>- satisfaction des participants</p>
<b>Accompagnement et Soutien à la parentalité</b>	<p><i>*Faciliter les échanges entre les différents acteurs éducatifs du territoire pour créer du lien avec les familles dans un esprit de coéducation.</i></p> <p><i>*Accompagner les parents dans leur rôle et valoriser leurs compétences en suscitant leur participation.</i></p>	<p>- Mes parents au Centre</p>	<p>- Nombre d'enfants accueillis en compagnie de leur(s) parent(s)</p> <p>- participation des parents aux différents ateliers/ animations</p> <p>- autonomie des enfants/entraide</p>
<b>Budget</b>			

## ACTIONS

Echéancier des actions 2018	
<b>Café des Parents Jeunesse</b>	Deux fois par an
<b>Café des Parents Petite Enfance</b>	Trois fois par an
<b>Journées Interservices</b>	Une fois par trimestre
<b>Semaine Sports Nature Environnement</b>	Du 05 au 09 Juin 2018
<b>Journée des Familles</b>	09 Juin 2018
<b>Forum des Associations</b>	15 Septembre 2018

<b>Fiche Action : Café des Parents et de la Jeunesse</b>	<b>Axe : Soutien &amp; Accompagnement à la Parentalité</b>
<b>Objectif Educatif Général</b>	Accompagner les parents dans leur rôle et valoriser leurs compétences en suscitant leur participation.
<b>Objectifs Opérationnels</b>	Instaurer des temps de paroles permettant d'encourager l'expression des parents  Permettre aux parents d'échanger librement sur leurs rôles mais aussi sur les relations parents/ enfants, l'éducation et autres thématiques en fonction des besoins
<b>Descriptif de l'Action</b>	<b>Contenu :</b> Organiser une soirée parents/ adolescents, afin d'ouvrir le dialogue, réapprendre à communiquer et à s'écouter.  La soirée se déroulera de façon conviviale, autour d'une boisson chaude (café, thé ou autre) et sera animée par un ou une professionnel(le) (pas forcément un psychologue). Cette soirée sera un temps lieu d'échanges et de paroles.  La thématique de la soirée reste à définir, mais la commission souhaite que cela ait attrait au dialogue, à la relation parents / ados.  Un café des parents sera organisé sur chaque secteur.
<b>Public Concerné</b>	Familles
<b>Ressources Mobilisées :</b>	Un professionnel + Un agent de la CCLA Mise à disposition d'une salle de l'Espace Jeunes Coût du professionnel + Achat boissons
*Humains *Matériel *Budget	
<b>Modalités d'évaluation :</b>	* fréquentation du café des parents et de la jeunesse * satisfaction des parents et des jeunes  * participation des parents mais aussi des adolescents
* Critères retenus	
* Effets Attendus	

<b>Fiche Action : "Forum des Associations" à Saint Justin</b>	<b>Axe : Offre de Loisirs</b>
<b>Objectif éducatif général</b>	Développer l'accessibilité et harmoniser l'information de l'offre de loisirs pour tous
<b>Objectifs opérationnels</b>	Créer du lien entre les acteurs du territoire ainsi qu'une identité territoriale
	Faire découvrir les associations du territoire et Permettre à celles-ci d'être visibles et de présenter leurs actions
	Permettre aux enfants et aux familles d'avoir une vue d'ensemble sur l'offre de loisirs du territoire, afin de faciliter une future accessibilité aux loisirs.
<b>Descriptif de l'action</b>	10h à 18h : Forum des associations à Saint Justin. Les associations seront placées par « thèmes » (exemple : musique / sports, etc.), chaque association aura un stand où elle pourra communiquer ses informations. Les membres de la commission proposent qu'une restauration rapide soit organisée par les juniors associations du territoire. Les familles pourront se rendre aux différents stands tout au long de la journée.
<b>Publics concernés</b>	Associations + Familles
<b>Ressources mobilisées :</b>	
* Humains	Bénévoles des associations + Agent pour superviser l'organisation et la mise en place
*Matériel	Matériel de chaque asso + tables/ chaises + prêt de salle de sports et stades + foyer municipal éventuellement + chapiteau + sanitaires + rallonges / câbles électriques + Affiches / flyers
*Budget	
<b>Modalités d'évaluation :</b>	
* critères retenus	*Nombre d'associations participants au forum ; Satisfaction des associations (questionnaire à mettre en place); fréquentation du public ; Satisfaction des familles (questionnaire à questions fermées)
* effets attendus	* Moyenne ou forte fréquentation du forum; retombées positives pour les associations (inscriptions ...) ; participation des associations et des familles
<b>Calendrier de réalisation</b>	Samedi 15 Septembre 2018

**Axe : Valorisation et découverte du Patrimoine**

<p><b>Objectif Educatif Général</b></p>	<p>Faire découvrir aux enfants leur environnement tout en créant du lien entre les différents acteurs éducatifs et lieux du territoire.</p>
<p><b>Objectifs Opérationnels</b></p>	<p>Permettre aux enfants de découvrir leur territoire et leur environnement à travers des activités sportives, nature et locales.</p> <p>Développer des compétences, des savoir-faire, des savoir-être, de façon ludique.</p> <p>Créer du lien entre les différents acteurs éducatifs du territoire et renforcer le lien écoles / familles ; assurer une continuité éducative.</p>
<p><b>Descriptif de l'action</b></p> <p><b>Lieu : Retjons</b></p>	<p><u>Mardi</u> : Cycles 1 de toutes les écoles de la CCLA  <u>Mercredi</u> : Ados des espaces jeunes et des collèges  <u>Jeudi</u> : Cycles 2 de toutes les écoles de la CCLA  <u>Vendredi</u> : Cycles 3 de toutes les écoles de la CCLA  <u>Samedi</u> : Journée ouverte aux familles</p> <p><u>Propositions</u> : -pêche / chasse à l'arc / observation des oiseaux / jeux (créés éventuellement dans les écoles et à partager le jour même) / visite de la chapelle / balade sur ancienne voie ferrée / observation des petites bêtes dans le ruisseau / jeux de ballons → Rallye photos pour les plus jeunes, rallye énigmes pour les autres permettant de se rendre aux différents ateliers.</p>
<p><b>Publics concernés</b></p>	<p>Enfants fréquentant les écoles du territoire / Jeunes internes et du périscolaire / Familles le week-end</p>
<p><b>Ressources mobilisées:</b></p> <p>* Humains</p> <p>*Matériel</p> <p>*Budget</p>	<p>Animateur Nature / Animateurs encadrants / Professeurs des écoles et accompagnateurs / Bénévoles des associations intervenantes.</p> <p>Véhicule de fonction CCLA – Goûters – Matériel Activités Nature – Matériel logistique communal (tables, chaises, salle des fêtes) – quilles – ballons, matériel sportif – toilettes sèches</p> <p>Transports – goûters – toilettes sèches - ...</p>
<p><b>Modalités d'évaluation :</b></p>	<p>* participation des écoles, des enfants et des familles  * mobilisation de la commune  * retours/ ressentis des associations et des bénévoles</p> <p>*enthousiasme, engouement des acteurs  *Continuité dans les écoles  *satisfaction des familles / équipe encadrante ...</p>
<p><b>Calendrier de la Réalisation</b></p>	<p>Semaine du 12 au 16 Juin 2018</p>

<b>Fiche Action : Rallye du Citoyen</b>	<b>Axe : Citoyenneté et Vivre Ensemble</b>
<b>Objectif Educatif Général</b>	Permettre à l'enfant et au jeune, d'exercer librement leur citoyenneté : autonomie, responsabilité, ouverture, aux autres, respect de soi et d'autrui, initier à l'esprit critique
<b>Objectifs Opérationnels</b>	Sensibiliser les jeunes, les enfants et leurs familles, au volet citoyenneté et à l'importance du bien vivre-ensemble.  Développer un sentiment d'appartenance : en tant que citoyen de son pays, citoyen de l'Europe, citoyen du Monde ...
<b>Descriptif de l'Action</b>	Organisation d'un Rallye Citoyen autour d'Ateliers Civiques et Sportifs : ateliers de secourisme, ateliers prévention (du suicide chez les jeunes, santé sexuelle, cyberiques, radicalisation, embrigadement ...), jeu de société du citoyen, parcours d'orientation du citoyen (en fonction des âges, à 16 ans recensement par exemple, etc.). Volet Environnement : éco-citoyenneté / Volet Europe + Monde : citoyen du Monde et de l'Europe.
<b>Public Concerné</b>	Familles
<b>Ressources mobilisées :</b>	Agents de la CCLA, responsable organisation + différents intervenants, bénévoles ...
*Humains	Mise à disposition de salles + vidéoprojecteurs ...
*Matériel	
*Budget	
<b>Modalités d'évaluation :</b>	
* Critères Retenus	* Nombre de participants
*Effets Attendus	*Présence des différents "stands" prévention...
	* Satisfaction des participants
<b>Calendrier de Réalisation</b>	09 juin 2018



<b>Axe : Valorisation du Patrimoine</b>	
<b>Objectif Educatif Général</b>	Faire découvrir aux enfants leur environnement ; tout en créant du lien entre les différents acteurs éducatifs et lieux du territoire
<b>Objectifs Opérationnels</b>	Proposer des outils de qualité permettant d'aborder autrement la thématique du patrimoine.  Mettre à la disposition du territoire différents supports permettant un développement des connaissances du public cible du PEDT.
<b>Descriptif de l'Action</b>	<b>Contenu :</b> CD / DVD/ Livres / Guides / Fiches d'activités types / Proposition de bibliographie / magazines / affiches / schémas / maquettes / documentaires / films / récits d'anciens (récoltés par les adolescents des espaces jeunes par exemple) / plateaux de jeux (confectionnés à l'occasion) / carnets de terrain permettant l'observation et un partage avec les futurs utilisateurs (un cahier guide pour l'animateur et un cahier pour le public visé) ... La malle sera disponible pour tous les acteurs du territoire intervenant auprès des 0-25 ans dans le cadre de demandes spécifiques. La malle sera prêtée pour une durée déterminée. <i>S'associer avec les acteurs du territoire au niveau de l'environnement : chasse, pêche, associations ... + avec les différentes bibliothèques du territoire et demander un partenariat avec la médiathèque des Landes.</i>
<b>Public Concerné</b>	Scolaire Périscolaire Extrascolaire
<b>Ressources Mobilisées :</b>	Supports pédagogiques multiples
*Humains *Matériel *Budget	
<b>Modalités d'évaluation :</b>	
* Critères retenus  * Effets Attendus	* Partage de la malle * diffusion de la malle * utilisation de la malle par les différents acteurs  *Retours / Echanges * Rencontres permettant l'amélioration de la malle
<b>Calendrier de Réalisation</b>	

<b>Fiche Action : Mes</b>	<b>Axes : Soutien et Accompagnement à la Parentalité ; Vivre</b>
---------------------------	--

<b>Ensemble</b>	
<b>Objectif Educatif General</b>	échanges entre les différents acteurs éducatifs du territoire pour créer du lien avec les familles dans un esprit de coéducation.
<b>Objectifs Opérationnels</b>	Permettre aux parents de découvrir l'univers de leur enfant, le milieu dans lequel il évolue.  Créer une complicité enfant / parent dans un autre milieu, milieu où l'enfant se développe et s'épanouit.  Valorisation des enfants grâce à la démonstration de leur autonomie dans une structure de loisirs.
<b>Descriptif de l'Action</b>	Accueil des parents et de leurs enfants lors d'une journée au centre de loisirs durant une période de vacances afin de montrer aux parents l'organisation d'une journée en ALSH, le rythme de leur enfant dans une structure de loisirs etc. Organisation de divers ateliers manuels/ sportifs / créatifs ... tout au long de la journée afin de permettre aux enfants de s'épanouir avec leurs parents sur un temps de loisirs. Les enfants contribueront à l'organisation de la journée, ils proposeront des animations etc afin de favoriser leur autonomisation ainsi que leur responsabilisation. Un goûter sera proposé pour clôturer cette agréable journée.
<b>Publics concernés</b>	Enfants accompagnés d'un ou des parent(s)
<b>Ressources mobilisées :</b>	animateurs prévus pour la période de vacances Matériel du centre de loisirs pour les ateliers Un goûter
* Humains	
* Matériel * Budget	
<b>Modalités d'évaluation</b>	* nombre d'enfants accueillis en compagnie de leur(s) parent(s) ; participation des parents aux différents ateliers / animations ; autonomie des enfants et entraide.  * bon déroulement de la journée dans une ambiance joyeuse ; satisfaction des enfants mais aussi des parents ; enthousiasme des parents.
* critères retenus  * effets attendus	
<b>Calendrier de réalisation</b>	Lors d'une période de vacances ; pour la première fois privilégier une période de petites vacances.

<b>Axe : Jeunesse</b>	
<b>Objectif Educatif Général</b>	Accompagner et soutenir les jeunes dans leur parcours professionnel.
<b>Objectifs Opérationnels</b>	Permettre aux jeunes d'accéder à l'emploi, à l'insertion professionnelle ou encore à la formation.  Agir comme relais avec la mission locale.  Soutenir les jeunes dans leur démarche de recherche de stage.
<b>Descriptif de l'action</b>	De façon virtuelle ou sur papier, façon catalogue. Contacter en amont toutes les entreprises, commerces, etc. du territoire afin de savoir s'ils accepteraient d'accueillir des jeunes stagiaires dans leur structure, et d'assurer leur suivi. Présentation de l'outil lors d'une soirée événement; le distribuer dans les collèges et le lycée du territoire. Communiquer sur les permanences de la mission locale au sein de la CCLA.
<b>Public concerné</b>	Jeunes et entreprises, commerces, etc du territoire
<b>Ressources mobilisées :</b>	Un agent référent du projet Support informatique et/ ou papier
*Humains	
*Matériel	
*Budget	
<b>Modalités d'évaluation :</b>	*utilisation de l'outil par les jeunes *nombre de stages trouvés grâce à l'annuaire * nombre d'entreprises du territoire ouvertes aux propositions de stage  * présence de jeunes lors de la soirée événements * satisfaction du public cible *utilité professionnelle de l'outil
* critères retenus	
*effets attendus	
<b>Calendrier de la réalisation</b>	2018

<b>Axes : Citoyenneté et Vivre Ensemble ; Valorisation du Patrimoine</b>	
<b>Objectif Educatif Général</b>	Créer et favoriser un bien vivre ensemble dans l'objectif de socialisation de l'enfant
<b>Objectifs Opérationnels</b>	Valoriser la tradition orale et la langue locale, le patois. Mettre en lumière les bibliothèques de notre territoire dans un objectif d'échange et de partage intergénérationnel. Transmission du savoir par les anciens.
<b>Descriptif de l'Action</b>	Lectures effectuées en patois : contes, histoires, légendes - par des personnes âgées, en direction du public de la petite enfance, de l'enfance, voire de l'adolescence. Des rencontres devront être prévues en amont afin de faciliter les échanges et l'adaptation entre ces deux publics.
<b>Public Concerné</b>	Petite enfance - enfance - jeunesse - personnes âgées
<b>Ressources mobilisées :</b>	
* Humains	
*Matériel *Budget	
<b>Modalités d'évaluation :</b>	<p>*présence des différentes générations / représentativité *qualité des échanges</p> <p>*satisfaction des participants</p> <p>*entraide et soutien dans la mise en œuvre de l'action</p>
* Critères Retenus	
* Effets Attendus	
<b>Calendrier de Réalisation</b>	

## Comptes Rendus Commissions Conventions de Mise à Disposition de Matériel / Locaux Liste des Associations

### Sécurité règlementation

Un accueil collectif de mineurs sans hébergement doit être déclaré dès lors qu'il accueille à minima sept mineurs pendant au moins quatorze jours par an. L'accueil est possible à partir de deux ans si scolarisation de l'enfant. Que ce soit en périscolaire ou en extrascolaire, l'effectif d'accueil maximum est de trois cents mineurs. Il est également obligatoire pour chaque structure d'accueil de disposer d'un projet éducatif.

Pour chaque accueil déclaré, les quotas d'encadrements sont les suivants : 50% d'animateurs qualifiés, 30% d'animateurs stagiaires, 20% d'animateurs non qualifiés.

A propos des taux d'encadrement :

- ⇒ En extrascolaire : un animateur pour huit pour les moins de six ans / un animateur pour douze pour les plus de six ans et plus.
- ⇒ En périscolaire : un pour quatorze pour les moins de six / un pour dix-huit pour les plus de six ans et plus. Ces taux d'encadrements sont possibles pour les structures d'accueil signataires du PEDT ; (sans PEDT : 1 pour 10 et 1 pour 14) pour des activités se déroulant dans l'enceinte et à proximité de l'école ou dans les locaux d'un des signataires du PEDT. L'accueil de loisirs déclaré est « garant d'une qualité éducative et d'un niveau de sécurité supérieurs à une simple garderie ».

Pour la déclaration au niveau du périscolaire, il faut compléter la Fiche Unique (FU) (au moins huit jours avant la date du début) ; au niveau de l'extrascolaire, la Fiche Initiale (FI) doit être rendue deux jours avant et la Fiche Complémentaire (FC) environ huit jours avant.

Une fiche sanitaire de liaison doit être complétée et remplie pour chaque enfant. Il serait intéressant de proposer un document unique pour toutes les structures d'accueil collectif de mineurs du territoire.

L'organisateur doit mettre à disposition de son équipe des moyens de communication permettant d'alerter rapidement les secours mais également la liste des personnes et organismes susceptibles d'intervenir en cas d'urgence. Le registre d'infirmerie est également obligatoire.

Dès le premier jour de l'installation du centre, le responsable signalera sa présence au maire de la commune et à la brigade de Gendarmerie la plus proche. Il convient également de s'assurer des coordonnées des services médicaux les plus proches.

Afin d'assurer la sécurité des locaux, les risques d'incendie doivent être pris en compte, le registre de sécurité doit se trouver au sein des locaux ; enfin, un exercice d'évacuation doit se dérouler dans les trois premiers jours d'ouverture.

Pour tout autre question, se référer au Registre « **Accueil Collectifs de Mineurs, Recommandations départementales 2016** ». Il porte sur la législation et règlementation en vigueur et comporte des informations et recommandations générales pour les accueils collectifs de mineurs. Il serait utile de disposer ce registre dans chaque structure périscolaire et extrascolaire, de manière à ce qu'il soit accessible et vu par tous.